

44	Chap 2 : Cadre Conceptuel IAASB - Normes et rapports
45	Objectifs du chap 2
46	Plan Chap 2
47	Section 21 : Besoin en audit financier
48	1.1. Conflits d'intérêt / Asymétrie d'info
49	1.2. Asymétrie, Vérifiabilité & Traçabilité de l'info
50	1.3. Théorie microéconomique de l'Agence et Audit
51	1.4. Théories microéconomiques en Audit financier
52	Quiz 3
53	Section 22 : Définition d'une mission d'assurance
54	2.1. Définition de la mission d'Assurance
55 à 56	2.2. Analyse des éléments de la définition
57 à 58	2.3. Eléments appliqués à la définition de la mission d'A.F.
59	Quiz 4
60	Section 23 : Niveaux d'assurance
61 à 62	3.1. Les Niveaux d'assurance
63	3.2. Les 3 parties en une mission d'assurance
64	Section 24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission d'assurance
65	4.1. Caractéristiques de l'info OMA
66	4.2. Cas de complétude de l'info OMA
67	Quiz 5
68	Quiz 6
69	Section 25 : Types et formes du rapport d'audit
70	5.1. Types & Formes du rapport d'audit
71 à 72	5.2. Particularités du rapport d'I.E.O.
73	5.3. Révision de 2016 des normes ISA de Rapport
74	5.4. Expression des formes du rapport d'audit
75	Section 26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
76	6.1. Tableau résumé du cadre conceptuel de l'IAASB
77	6.2. Normes de l'IAASB selon les caractéristiques de l'info OMA
78	6.3. Arbre de décision des normes de l'IAASB
79	6.4. éléments essentiels du cadre conceptuel de l'IAASB
80	Quiz 7
81	Section 27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
82	7.1. Démarche ISA d'Audit financier
83	7.2. Eléments essentiels de la démarche
84	Section 28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel cpt.
85	8.1. Besoin en contrôle/management qualité
86 à 88	8.2. Normes management qualité de l'IAASB
89 à 91	8.3. Rappel : Concepts & Outils SCI (à appliquer en toute firme et en cabinet comptable aussi)
92	Liste Annexes Chap 2
	Annexe 4 : Quelques exemples de paragraphes d'opinion (3 pages)
	Annexe 5 : Exemple de Rapport CAC pour SA (4 pages)
	Annexe 6 : Exemple de rapport d'examen limité (intégré au CAC) pour SA (1 page)
	Annexe 7 : Exemple de rapport Covid (procédures convenues (4 pages)
	Annexe 8 : Arbre de décision des normes IAASB (1 page)
	Solutions aux Quiz 3, 4, 5, 6 & 7. (5 pages)



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Module »

- Chap 1 : Positionnement du métier comptable en Tunisie (& intro à l'audit financier)
- Chap 2 : Cadre Conceptuel IAASB - Normes et rapports
- Chap 3 : Pratique de l'Évaluation du SCI (module «CI» déjà étudié - TP 2&3 Matrices-SCI)
- Chap 4 : Risques & Assertions d'Audit financier
- Chap 5 : Démarche d'Audit : la Planification
- Chap 6 : Démarche d'Audit : l'Exécution (Travaux Substantifs & Tests de Procédures SCI)
- Chap 7 : Audit assisté par ordinateur (CAAT 's) (Outils d'Excel appliqués à l'Audit en TP)
- Chap 8 : (optionnel) Documentation d'Audit & normes ISQM 1&2

Chap II : Cadre Conceptuel international des missions d'expression d'assurance

Objectifs du Chapitre

Objectifs du Chapitre 2

1- L'étudiant(e) devrait être capable de savoir distinguer la mission d'Audit financier de tout autre type de mission d'expression d'assurance, selon la logique de la normalisation internationale des missions d'assurance (IAASB) :

- En sachant identifier l'assurance, son niveau & son corolaire risque pour chaque type de mission d'assurance (aussi les cas d'inexistence d'assurance / nullité d'assurance)
- En sachant identifier l'IOM : information objet de la mission d'assurance selon ses caractéristiques (historique / future / Financière / qualitatives / Complète ou incomplète)
- En sachant adapter -pour chaque type de mission d'assurance- le type de son rapport (Certification pure & simple / Certification avec réserve / Refus de certification & impossibilité d'exprimer une opinion) et la forme de son rapport (positive / négative)

afin de faire exercer l'étudiant(e) à identifier le type de norme IAASB à appliquer à une mission d'assurance, face à une situation nouvelle

2- Donner un bref aperçu de la démarche d'audit selon les ISA de l'IAASB et des normes de management de la qualité (ISQM) applicables dès fin 2022 afin de faire prendre conscience à l'étudiant(e) des enjeux de la gestion d'un cabinet professionnel comptable (référentiel CoSO appliqué au cabinet d'EC)

Outils d'évaluation : Quizzes 3, 4, 5, 6 et 7,

Pas de TD

TP 1 « Acceptation de mission d'assurance / d'audit » : Scoring
(→ enjeux ISQM 1&2 – ISA 200 – ISA 210 – ISA 220)
(Excel : Fonction Si combinée, Fonction Concatener...).



Chap II : Cadre Conceptuel international des missions d'expression d'assurance « Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ **S21 : Besoin en audit financier**
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Normes IAASB de missions d'expression d'assurance (Assurance engagements Standards)

Section I : Besoin d'audit financier



IAASB

Missions
d'assurance

Missions
d'audit
financier

International Foundation for
Ethics and Audit

IESBA

→ Exprimer l'assurance =
Assurer au client
 du professionnel comptable
 une certaine vérité liée à
 l'information
objet de la mission

La mission d'audit financier est un cas particulier
 des missions d'expression d'assurance
 (normalisées par l'IAASB de l'IFAC)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

I. I. Conflits d'intérêt / Asymétrie d'info

Section I : Besoin d'audit financier

❑ Conflit entre :

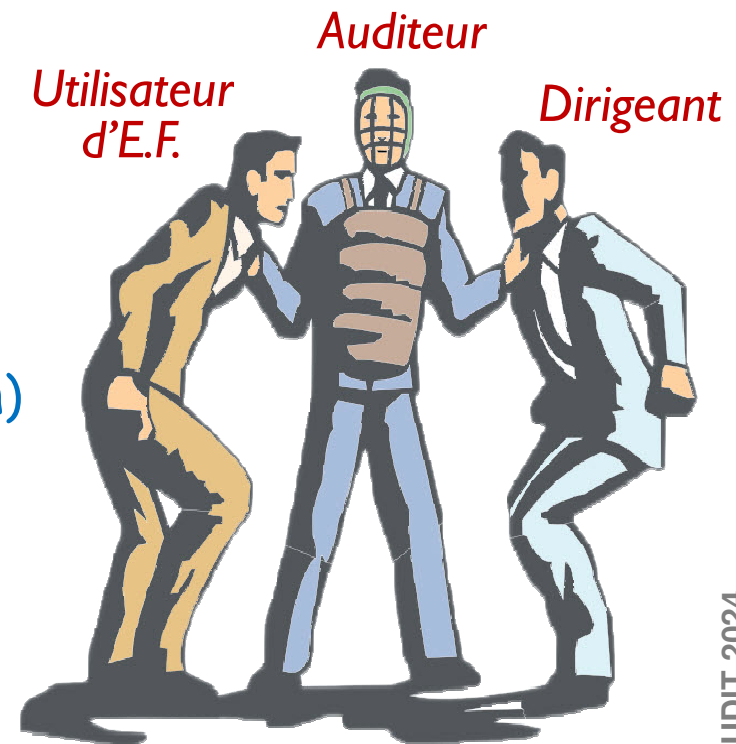
- l'intérêt de la personne qui a la responsabilité de l'établissement des états financiers
- & l'intérêt des utilisateurs de ces états financiers :
 - Propriétaires (Dividendes)
 - Etat (Fisc...) (Résultat)
 - Banquier (créanciers) (Ratio fin)
 - Employés (Résultat)
 - Fournisseurs / Clients... (CA)

❑ Conflit entre :

- l'intérêt propre de l'Entreprise
- l'intérêt des citoyens

→ d'où l'appellation anglo-saxonne :
 « CPA »

Certified/Chartered **PUBLIC** Accountant ayant pour rôle de sauvegarder l'intérêt des citoyens en garantissant le max d'EF transparents.



Cadre Conceptuel des missions d'assurance

I.2. Asymétrie, Vérifiabilité & Traçabilité de l'info

Concept d'Asymétrie de l'information :

- Le Dirigeant, responsable 1^{er} de l'établissement des EF, gère et connaît plus d'information sur l'entreprise que ce que connaissent les autres utilisateurs des EF. Il peut manipuler légalement ou illégalement l'info pour préserver ses propres intérêts et/ou défavoriser les intérêts des autres en cachant la vraie info. L'Asymétrie d'info entre 2 parties, va être réduite par l'intervention de la 3^{ème} partie (l'auditeur).

Principe de vérifiabilité de l'information financière :

- L'Auditeur, chargé par un type d'utilisateur des EF, pour les auditer, ne peut effectuer son audit que si l'information contenue dans ces EF soit vérifiable, traçable et ordonnée

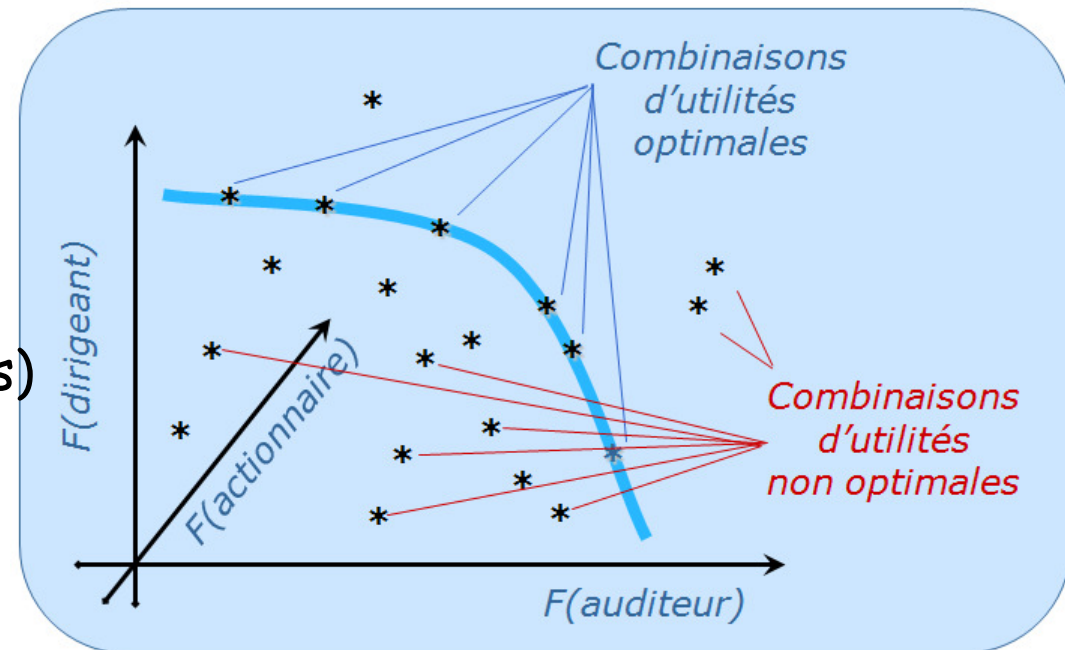
→ Traçabilité de l'information = avoir la possibilité de retrouver sa trace, les docs qui l'attestent, organisés...

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

I.3. Théorie microéconomique de l'Agence et Audit

Section I : Besoin d'audit financier

- Conflits d'intérêts :
 - Principal : les actionnaires, ceux qui mandatent
 - Agent 1 : les dirigeants, mandaté 1
 - Agent 2 : l'auditeur, mandaté 2...
- Équilibrer entre leurs 3 fonctions d'utilités
- Courbe d'équilibre
- Théorie de l'agence:
 - l'audit est un «mécanisme d'agence» (↘ conflits)
 - et l'auditeur est un agent économique opportuniste (subit incitations & contraintes)

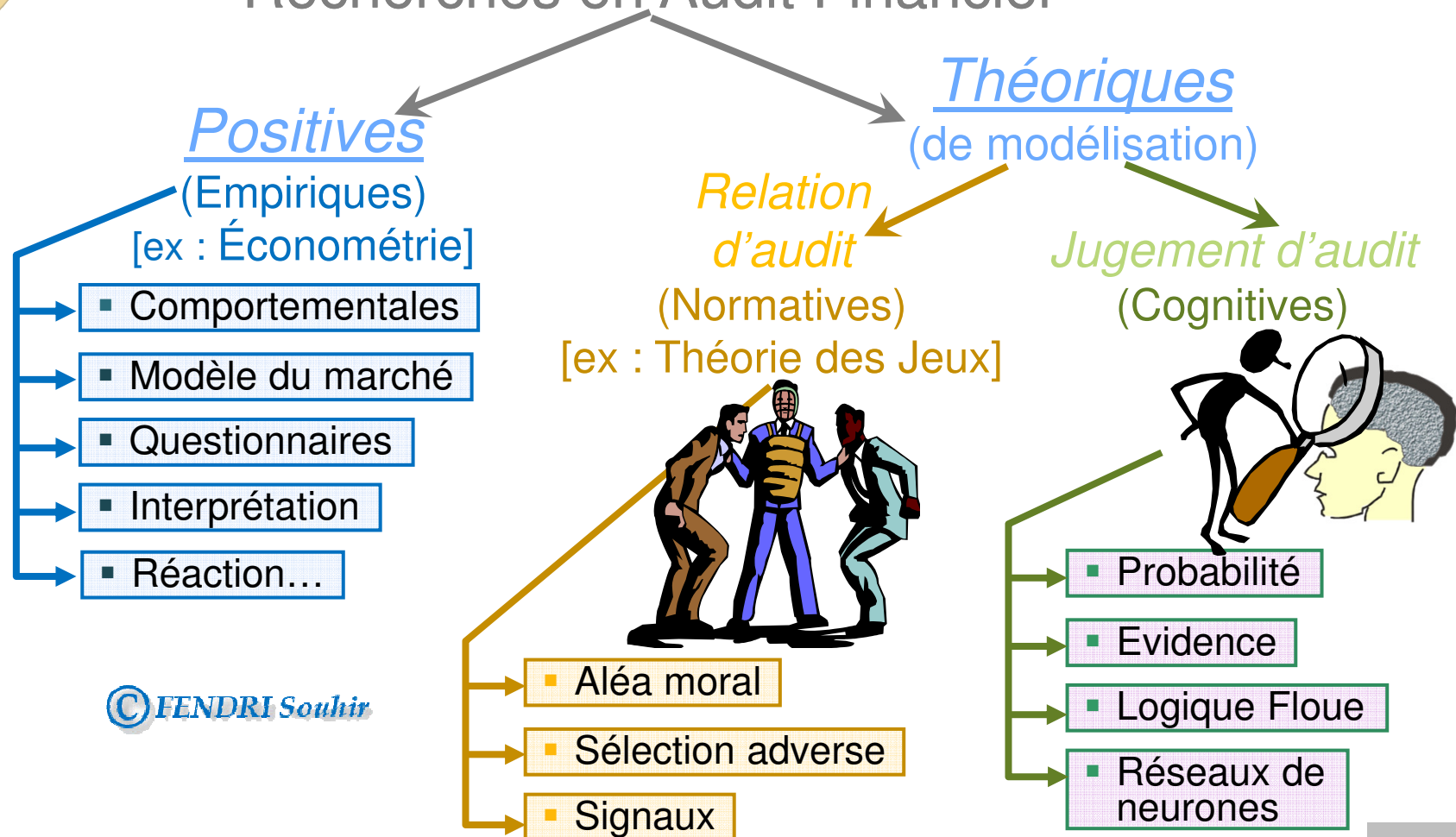


Cadre Conceptuel des missions d'assurance

I.4. Théories microéconomiques en Audit financier

Recherches en Audit Financier

Section I : Besoin d'audit financier



Résumé & QUIZZ 3

Section I : Besoin d'audit financier

- Il ne peut y avoir de « Besoin » de mission d'assurance que SI :
 - Il existe une asymétrie d'info et un possible conflit d'intérêt entre 2 parties
 - Il existe au moins 3 parties : 2 entre lesquels l'asymétrie d'info existe et la 3eme partie qui jouera : l'arbitre.
 - L'info objet de la mission d'assurance est traçable, auditable.
- Il naît donc besoin de vérification par rapport à un référentiel d'une info objet de la mission d'assurance.

QUIZZ 3 :

- Q1 : en mission d'audit fin, quel référentiel utilise l'auditeur pour comparer avec les EF de son client audité ? →
- Q2 : en mission d'audit fin, quel référentiel utilise l'auditeur pour exécuter sa mission ? →
- Q3 : le conflit d'intérêt dans une mission de diagnostic du SCI établi par l'auditeur interne pour le CA (référentiel CoSO), il est entre qui et qui ? →
- Q4 : le conflit d'intérêt dans une mission de diagnostic du Budget 2022-2026 établi par le contrôleur de gestion pour le CA (référentiel méthodes de prévision), il est entre qui et qui ? →



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ **S22 : Définition d'une mission d'assurance**
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

2.1. Définition de la mission d'assurance

(Voir définition de la mission d'audit financier en Chap 1 diapo 27)

L'IAASB conçoit la mission d'audit financier comme un cas particulier d'une mission d'assurance, dans le sens : vérifier une info et raisonnablement ASSURER sa fiabilité/validité/image fidèle... au client.

- Définition d'une mission d'assurance : (Glossaire Vol. I p. 11)

An Assurance Engagement is an engagement in which a practitioner aims to obtain sufficient appropriate evidence in order to express a conclusion, designed to enhance the degree of confidence of the intended users other than the responsible party about the subject matter information (that is the outcome of the measurement or evaluation of an underlying subject matter, against criteria.

(Source : IFAC – IAASB HandBook 2022, Volume 1, page 11)

Each assurance engagement is classified on two dimensions:

- *Reasonable Assurance Engagement* (Vol 1, p 11)
- *Limited Assurance Engagement.* (Vol 1, p 11)

(Source : IFAC – IAASB HandBook 2022, Volume 1, page 11)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

2.2. Analyse des éléments de la définition

On en déduit les éléments d'une mission de **diagnostic de SCI** :

en rouge → SCI, en bleu → Audit financier

- **Subject matter** is : **Historical & complete qualitative information about internal control system - info et données sur le SCI** / **Historical & complete Financial information in Financial Statements to be audited**
- **Practitioner** is : **Auditeur indépendant du SCI qui va auditer le travail de l'auditeur interne** / **EC-Cpt-TC (A CPA or an Accountant)**
- **Conclusion** is : **rapport d'audit du SCI** / **the Auditing Report**
- **Intended users** are : **CA, décideurs** / **Most important lecturers of the Audited Financial Statements**
- **Responsible party** : **Direction et Auditeur interne** / **Head Decision maker in audited firm responsible of financial statements**
- **Criteria** : **(CoSO) internal control standards** / **Accounting standards applied for the audited Financial Statements**

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

2.2. Analyse des éléments de la définition

L'IFAC ne publie pas une définition spécifique de la mission d'audit financier (mais publie plutôt une définition de la mission d'assurance qui englobe l'audit financier). L'IFAC publie la définition de l'objectif de l'audit financier :

An Audit of Financial Statements

3. The purpose of an audit is to enhance the degree of confidence of intended users in the financial statements. This is achieved by the expression of an opinion by the auditor on whether the financial statements are prepared, in all material respects, in accordance with an applicable financial reporting framework. In the case of most general purpose frameworks, that opinion is on whether the financial statements are presented fairly, in all material respects, or give a true and fair view in accordance with the framework. An audit conducted in accordance with ISAs and relevant ethical requirements enables the auditor to form that opinion.

L'objectif de l'audit est **un ensemble de travaux** conduits par **un professionnel compétent et indépendant** conformément à une démarche et des **normes professionnelles** ayant pour objectif de permettre à l'auditeur d'exprimer une **opinion motivée** selon laquelle des états financiers sont sincères et réguliers, dans tous leurs aspects **significatifs**, conformément à un **référentiel comptable** identifié.

(Source : IFAC – IAASB HandBook 2022, ISA 200, Volume 1, § 3 page 101)
 (La traduction française par la CNCC a modifié cette définition)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

2.3. Éléments appliqués à la définition de la mission d'A.F.

Section 2 : Définition de la mission d'assurance

Appliqué à l'audit financier, ces éléments induisent les faits que :

A- L'audit est ensemble de travaux d'analyse (mesure et évaluation) menés selon **une démarche précise** : cette démarche comporte :

- 1) Prise de connaissance générale de l'entreprise
- 2) Prise de connaissance du SCI et son évaluation
- 3) Tests sur les comptes et des fois sur les procédures du SCI.

B- L'audit est mené par **un professionnel compétent** : ex : un expert comptable membre de l'OECT

C- L'audit est mené par **un professionnel indépendant** : le code d'éthique (« de déontologie » de l'IFAC)ainsi que le code des devoirs professionnels (de l'OECT) pour toutes les missions et en plus le code des sociétés commerciales (Tunisie) pour l'audit légal, fixent les règles pour garantir l'indépendance de l'auditeur.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

2.3. Éléments appliqués à la définition de la mission d'A.F.

Section 2 : Définition de la mission d'assurance

D- L'audit est mené conformément à des **normes professionnelles** admises (ISA de l'IFAC) : ces normes fixées par des instances nationales (OECT/CSC) et internationales (IFAC) ont trait aux qualités morales et professionnelles de l'auditeur

E- La finalité de l'audit est **d'exprimer un avis motivé sur la régularité et la sincérité des états financiers** : une mission d'audit doit conduire : (types de rapports d'audit) :

- Soit à la certification pure et simple des états financiers,
- Soit à une certification assortie de réserves,
- Soit à un refus de certification
- Soit à une impossibilité d'exprimer une opinion (non prévu en Tunisie pour l'audit légal).

QUIZZ 4 :

Laquelle est une mission d'assurance ?

Vous êtes expert comptable, votre client "Sté XYZ" vous propose trois missions :
Laquelle est une mission d'assurance ? Laquelle est une mission d'audit financier ?

- **Mission A** : lui tenir ses registres de paie, puisque XYZ dispose de 1000 ingénieurs informatiques comme employés (outsourcing Paie) : calculer les salaires chaque mois établir les bulletins de paie, établir le récap de Paie et aider au renseignement des déclarations sociales, XYZ se chargera des paiements sur la base de vos calculs.
- **Mission B** : lui diagnostiquer son système de contrôle interne s'il est établi selon le CoSO 1 ou selon l'approche traditionnelle : Observer le SCI, conduire les interviews avec les Directeurs, tester certaines procédures et établir un rapport de conformité du SCI de XYZ au référentiel CoSO1, rassemblant toutes les défaillances des procédures actuelles de CI de XYZ vis à vis du référentiel, en proposant pour chaque défaillance une procédure rectifiée efficiente.
- **Mission C** : Vérifier si les processus de gestion établi au sein de XYZ a le niveau de qualité adéquat vis à vis des normes ISO (27000/30300/30301/41011) : Observer les procédures de gestion, y détecter les défaillances vis à vis des normes ISO citées et proposer les rectifications efficientes nécessaires.



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ **S23 : Niveaux d'assurance**
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance



3. 1. Les Niveaux d'assurance

Section 3 : Niveaux d'assurance

- Une mission d'assurance est une mission où il faut vérifier une information produite par autrui... par rapport à un repère (normes comptables par exemple),
- puis donner une assurance au commanditaire de la mission que l'information vérifiée est conforme ou non conforme au repère (3 parties).
- **Mission sans assurance (inexistence d'assurance)**
 - on ne vérifie pas l'info,
 - on produit l'info.**Mission de non-Assurance**

- Assurance absolue 100% (impossible à réaliser)
- Risque 0% n'existe pas

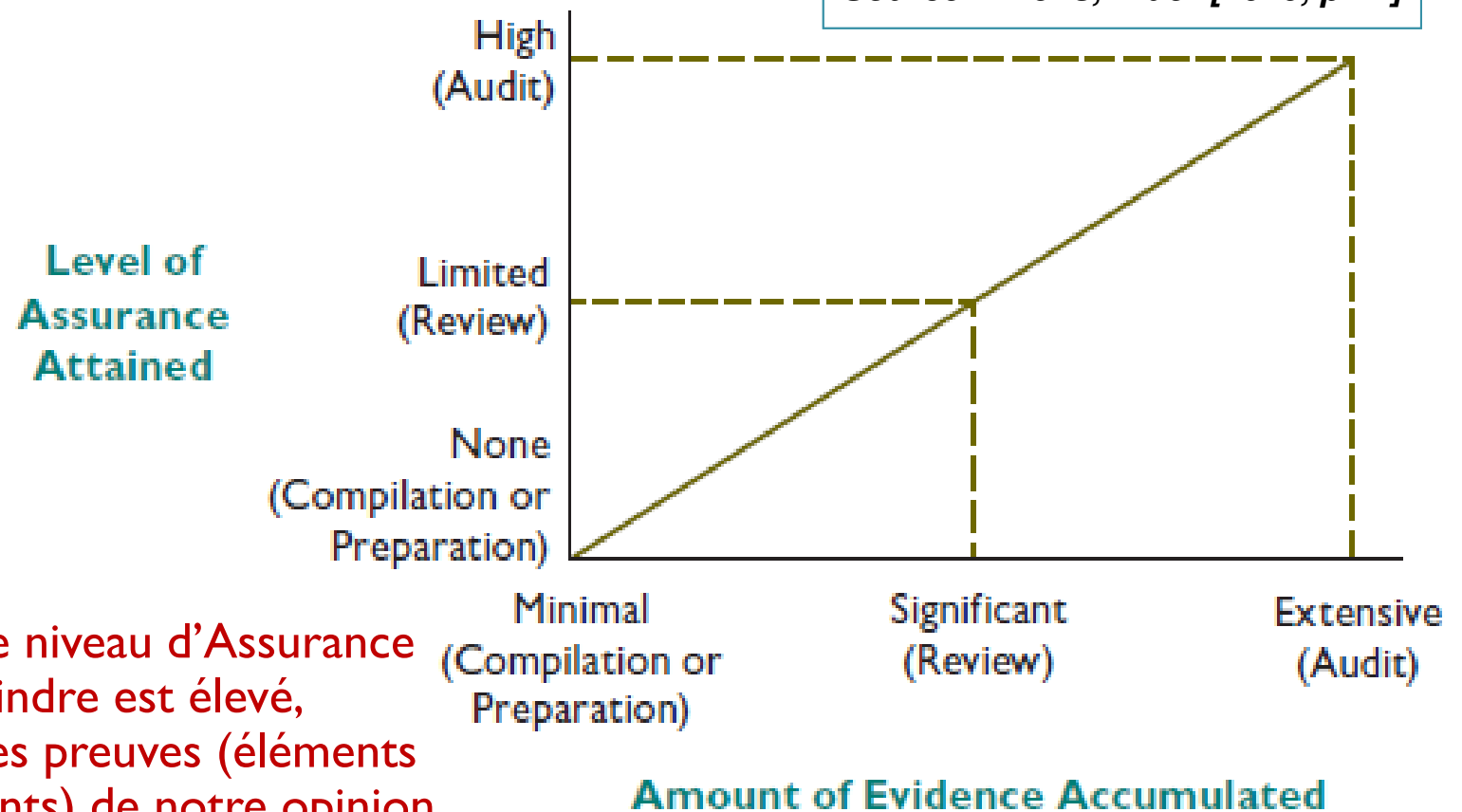
- Ass. Raisonnée (>95%)
- Risque (<5%)

- Ass. Modérée (60% à 95%)
- Risque (5% à 40%)

- Niveau d'Assurance nulle 0%
 - Risque 100%
- = vérifier une info sans rien assurer de vrai ou de faux
- on ne demande jamais ce type de mission inutile
- Pas d'assurance = Pas de vérification (2 parties).

Conceptualisation par Arens (2019)

Source : Arens, Elder [2020, p.72]



- Plus le niveau d'Assurance à atteindre est élevé,
- plus les preuves (éléments probants) de notre opinion d'audit, à collecter, seraient nombreuses,
- l'audit doit être donc intensif.

Une mission d'assurance nécessite l'existence de 3 parties : responsable, commanditaire &

3. 2. Les 3 Parties en une mission d'assurance

Section 3 : Niveaux d'assurance

- Une mission d'assurance nécessite l'existence de 3 parties :
 - Un commanditaire de la mission (qui a des doutes sur l'objet de la mission)
 - Un Responsable (de l'établissement de l'objet de la mission)
 - & Un Auditeur (qui vérifie l'objet de la mission et procure l'assurance)
- Mission d'audit SCI : objet de la mission = SCI
 Le SCI : Est-il conforme au CoSO1 ? (≠ approche traditionnelle)
qui est le Responsable de l'établissement du SCI ??? :
 - a. Direction Générale (a commandé la mission)
 - b. AGO (propriétaires) peuvent n'avoir aucune idée sur la mission
 - c. Auditeur externe (EC) essaye de réduire le doute
 + de confiance → + d'assurance (en vérifiant la conformité du SCI au CoSO)
 - d. Auditeur interne (responsable a produit l'info) : salarié de la firme auditée & concepteur et pilote du SCI
- Mission d'audit financier : Objet de la mission = E.F.
qui est le Responsable de l'établissement des EF ??? :
 - a. Direction Générale (**Responsable**)
 - b. AGO (propriétaires) (Asymétrie d'info → besoin d'EF fiables)
 ce sont des utilisateurs des EF
 - c. Auditeur (CAC) essaye de réduire le doute : + de confiance → + d'assurance
 - d. Comptable (producteur) salarié de la firme auditée



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ **S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission d'assur**
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance



4.1. Caractéristiques de l'info OMA

Section 4 : Caractéristiques Info auditée

- L'objet d'une mission d'assurance (OMA) régie par les normes de l'IAASB est nécessairement une information (**subject matter**)
- Il y a d'autant de type de missions d'assurance que de combinaisons entre les caractéristiques suivantes :

- Information passée (historique, traçable)
- Information future (ex : budget à auditer)

- Information Complète dans le temps et dans l'espace (ex : annuelle et concernant toute l'entreprise)
- Information incomplète dans le temps et/ou dans l'espace

- Information financière quantitative (ex : Bilan)
- Information qualitative (ex : processus de recrutement)

- Information à vérifier (produite par autrui)
- Information à produire (à concevoir à créer à traiter..)

© FENDRI Souhir

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

4.2. Cas de Complétude de l'info OMA

Section 4 : Caractéristiques Info auditée

En tout et pour tout on a :

- 3 cas (sur 4) d'info incomplète
- et un unique cas (sur 4) d'info complète

Complet dans
le temps ET
complet dans
l'espace

Complet dans
le temps mais
incomplet dans
l'espace

© FENDRI Souhir

Incomplet dans
le temps ET
incomplet dans
l'espace

incomplet dans
le temps mais
complet dans
l'espace

Remarque : une info complète peut ne pas être exhaustive : la complétude est une caractéristique de l'info OMA, l'exhaustivité est une assertion (voir chap 3 partieB)

QUIZZ 5

Typologie de l'IOMA ? (info objet de la mission d'assurance)

1. Audit SCI : []
2. Audit Procédures de gestion : []
3. Client propose la mission en Mai 2021 : Audit Budget des ventes du 2eme semestre 2022 : []
[]
4. Audit Budget de 2023, mission proposée en 2021 : info
[]
[]
5. Audit de la rubrique clients du 2eme semestre de 2020, mission proposée en 2021 : []
[]
6. Audit EF de 2020, nous sommes en 2021 : []
[]
7. Client qui propose à votre cabinet la mission suivante : nous sommes en Juin 2021, il vous demande d'auditer les EF de 2021. l'audit ne sera entamé que si le bilan sera clôturé :
[]

QUIZZ 6 : Missions Karim (A & B)

- Mr Karim me propose la Mission A avec l'une des deux options :
 - Option 1 : collecter les données clients et les mettre sous forme de tableau des clients des 5 dernières années : le délivrable c'est la Base de données Clients.
 - Option 2 : mettre en place une procédure automatisée de collecte de données clients, éventuels et y insérer les données des clients des 5 années passées. : le délivrable c'est une procédure (contenant un logiciel, et la BD-Clients)
- Mon rôle est il un rôle de vérification ?
- Quand je vais exécuter cette mission, est ce que j'y serais en relation professionnelle avec seulement Mr Karim ou bien moi, Karim et quelqu'un d'autre ?
- Mission B : Mr Karim m'a demandée de vérifier si Mme Samia qui avait commencé à établir le tableau des clients de l'entreprise si elle l'a établie en bonne et due forme ou pas. Cette mission est elle une mission d'assurance ?

Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ **S25 : Types et formes du rapport d'audit**
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance



5. 1. Types & Formes du rapport d'audit

Section 5 : Types & Formes du rapport

- La conclusion des travaux de vérifications est un rapport : pouvant avoir un des 4 types et une des 2 formes suivants :

- Forme positive : pour exprimer l'assurance raisonnable (ex : « les info ne sont pas sincères ni régulières... »)
- Forme négative : pour exprimer l'Assurance modérée (ex : « nous n'avons pas pu collecter les preuves que les infos sont sincères... »)

- Type Rapport de certification pure & simple (CPS) : les info sont totalement conformes au repère (sauf erreurs non significatives)

- Type Rapport de Certification avec réserves (CRv) (Existence de quelques erreurs significatives)

- Type Rapport de Refus de Certification (RC) : trop d'erreurs significatives

- Type Rapport d'impossibilité d'exprimer une opinion (IEO) : (travaux gênés) type exclu en la loi tunisienne du CAC

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

5. 2. Particularité du rapport d'I.E.O. en mission CAC

Audit financier :

- Libre (4 types permis)
- Légal (CAC) (Art 269 du CSC ne cite que 3 types : **CPS, RC, CRv**)
- L'art 268 du CSC explique comment doit se comporter le CAC en cas d'impossibilité d'exprimer une opinion.

➤ Type Rapport d'impossibilité d'exprimer une opinion (IEO) :
 (ex : travaux gênés) type exclu en la loi tunisienne relative au CAC

- Les Normes ISA de l'IFAC (+ code d'éthique + ...) sont d'application obligatoire par l'EC membre de l'OECD. Elles sont d'application facultative par le membre de la CCT !!!
- Les normes de rapports, ISA séries 700 et 800 ont conçu et rendu obligatoire le type IEO du rapport d'audit. Ces normes sont par la suite révisées en 2018 et suivant. La loi
- Quand un EC Tn accepte à partir de 2018 une mission d'AF (CAC) et si jamais il se trouve en une situation de cas de force majeur qui l'empêche de terminer sa mission... il n'a pas le droit d'utiliser le Type IEO, il doit appliquer les directives de l'article 268 du CSC.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

CODE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES VERSION FR 2020

QUELQUES ARTICLES RELATIFS AU CAC (Audit financier légal)

Article 268 :

(Alinéa 1)

Le ou les commissaires aux comptes qui se trouvent dans **l'impossibilité d'exécuter leurs missions** doivent en avertir la société, et lui restituer, dans le mois qui suit la date de l'empêchement, les documents en leur possession accompagnés d'un rapport motivé. Ils doivent également en aviser le conseil de l'ordre des experts comptables de Tunisie dans les mêmes délais.

Loi 2000-93 du 03 Nov 2000
 puis Loi 2005_65 du 27 juillet 2005

Article 269 :

(Alinéa 1)

Les commissaires aux comptes sont tenus de présenter leur rapport dans le mois qui suit la communication qui leur est faite des états financiers de la société. Si les membres du conseil d'administration ou du directoire ont jugé opportun de modifier les états financiers annuels de la société, en tenant compte des observations du ou des commissaires aux comptes, ces derniers devront rectifier leur rapport en fonction des observations sus-dites. En cas de pluralité de commissaires aux comptes et de divergence entre leurs avis, ils doivent rédiger un rapport commun qui indique l'opinion de chacun d'eux.

(Alinéa 2)

Les commissaires aux comptes doivent déclarer expressément dans leur rapport qu'ils ont effectué un contrôle conforme aux normes d'audit d'usage et qu'ils **approuvent expressément** ou **sous réserve** les états financiers ou qu'ils les **désapprouvent**.

Est réputé **nul et de nul effet**, tout rapport du commissaire aux comptes qui ne contient pas un avis explicite ou dont les réserves sont présentées d'une manière ambiguë et incomplète.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

5.3. Révision de 2016 des normes ISA de rapport

Entre les versions 2009, 2016 des normes 700 et 800 du rapport d'audit financier, et la version IAASB Handbook 2022, il est à remarquer que :

- Un rapport CPS est appelé aussi **rapport d'opinion non modifiée**.
- Les rapports Refus, avec réserve et I.E.O. sont appelés rapports d'**opinion modifiée**
- Les rapports reposant sur le principe d'image fidèle diffèrent de ceux reposant sur le principe de conformité (voir Exemples 1 & 4 Annexe 4)
- LA série 700 des normes ISA stipule des règles normatives des rapports de mission d'audit financier généralistes, alors que la série 800 stipule des règles relatives à des situations particulières d'audit financier.
- Contenu obligatoire minimal d'un rapport (ISA 700) :


1. Titre	6. Questions clés d'audit (KAM-chap3)
2. Destinataire	7. Responsabilités à l'égard des EF
3. Opinion	8. Responsabilités de l'auditeur / l'audit
4. Fondement de l'opinion	9. Nom de l'associé responsable de mission
5. Continuité de l'exploitation	10. Signature, adresse et date...

Voir Annexe 4

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

5. 4. Expression des Formes du rapport d'audit

Section 5 : Types & Formes du rapport

Formes de rapport (IFAC) : 
 Forme (+) pour exprimer l'ass. raisonnable
 Forme (-) pour exprimer l'ass. modérée.

- Linguistiquement, une phrase ayant la forme positive est comme suit :
« Ali va à l'école »
- Linguistiquement, une phrase ayant la forme négative est comme suit :
« Ali ne va pas à l'école »
- Les formes positive et négative au sens des ISA de l'IFAC diffèrent de celles au sens linguistique : paragraphes d'opinion imposés par les ISA selon la forme du rapport sont (voir annexe 4) :
 - Cas de refus de certification exprimé par la forme + : « **les EF ne sont ni sincères ni régulières...** »
 - Cas de refus de certification exprimé par la forme - : « **Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF sont sincères et réguliers...** »
 - Cas de Rapport CPS avec forme + : « **Les EF sont sincères et réguliers...** »
 - Cas de Rapport CPS avec forme - : « **Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF ne sont ni sincères ni réguliers...** »



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ **S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel**
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

Section 6 : Normes de l'IAASB

Mission	Niveau d'assur. minimal	Info auditées	Forme de rapport	Exemple de mission	Normes IAASB
Audit financier	Raisonnable Toujours	Financières Passées & complètes et à vérifier	Positive (Annexe 4 & 5)	CAC, audit libre...	ISA 100 à 999 : 37 normes, (15 révisées)
Examen limité	Toujours Modérée	Financière & Passées & incomplètes et à vérifier (empêchant l'obtention d'assurance raisonnable)	Négative (Annexe 6)	EF intermédiaires	ISRE 2400 (révisée) ISRE 2410
Assurance (autre que audit ou Examen limité)	Raisonnable ou modérée (selon l'exigence du client)	Info à vérifier et Financières (Futures) ou Qualitatives (Passées ou Futures) et complètes ou incomplètes	Positive (si client exige A.R.) ou négative (si client exige A.M.)	Données prévisionnelles projections...	ISAE 3000 (révisée) 3400, 3402 3410, 3420
Procédures convenues	Pas d'assur.	Info qualitative (à établir et non à vérifier)... Constat, Exemple : Rapport Covid (Annexe 7)			ISRS 4400 (révisée)
Compilation	Pas d'assur.	Quantitative (à établir) Identification d'info.,			ISRS 4410, (révisée)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

6.2. Normes IAASB selon les caractéristiques de l'info

Section 6 : Normes de l'IAASB

			Données à vérifier		Données à concevoir	
			Financières	Qualitatives	Financières	Qualitatives
Données	Futures	Compl/Incompl	ISAE	ISAE	ISRS 4410	ISRS 4400
		Complète	ISA	ISAE	ISRS 4410	ISRS 4400
	Incomplè	ISRE	ISRS 4410			

© FENDRI Souhir

IFAC – IAASB HandBook 2022, Volume 1 : Normes ISQM, ISA, & IAPN

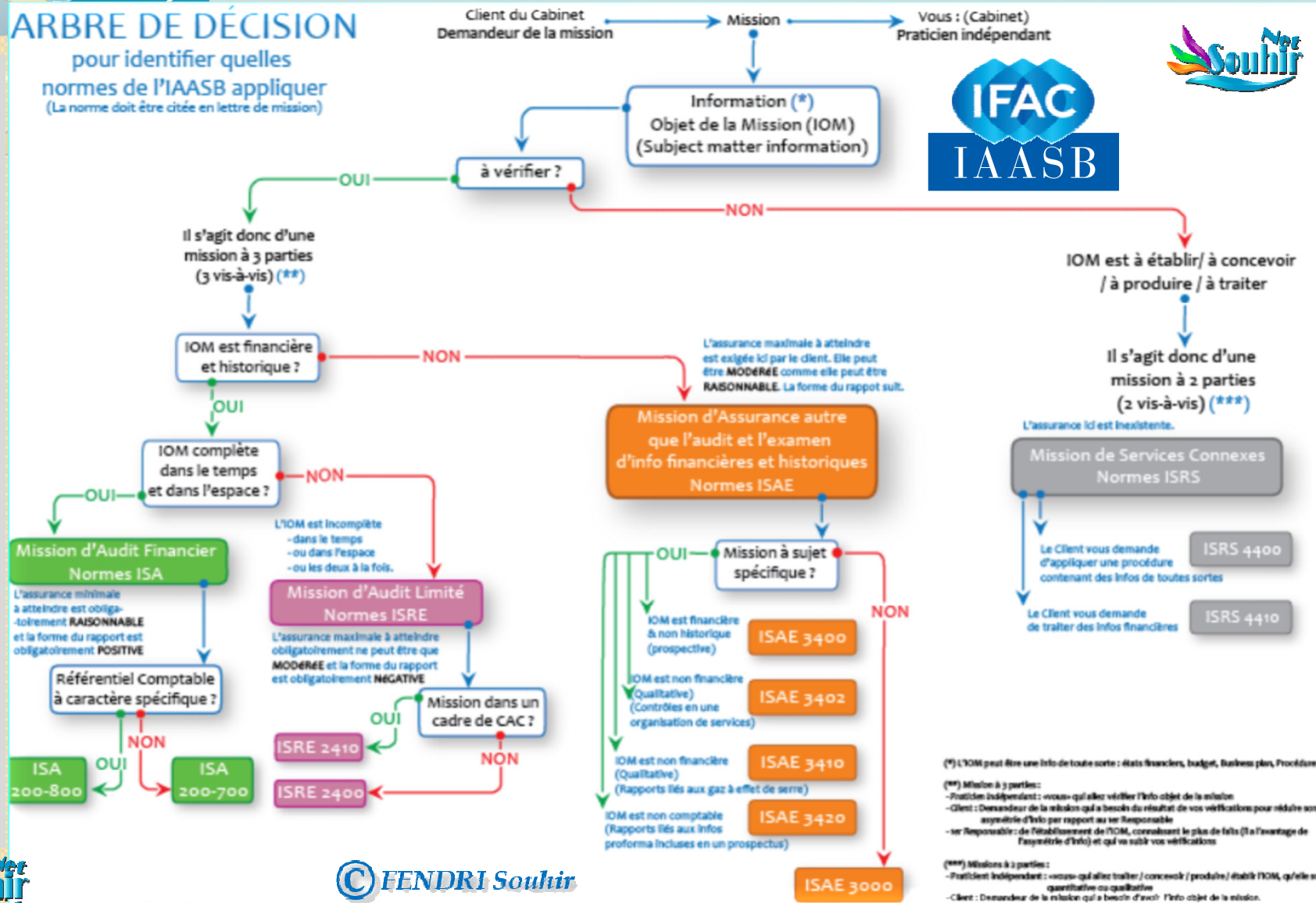
IFAC – IAASB HandBook 2022, Volume 2 : Normes ISRE, ISAE et ISRS

IFAC – IAASB HandBook 2022, Volume 3 : Framework Audit Quality & Assurance

Cadre conceptuel des missions d'assurance

6.3. Arbre de décision des normes de l'IAASB (annexe 8)

Section 6 : Normes de l'IAASB



Cadre Conceptuel des missions d'assurance

6.4. Eléments essentiels du cadre conceptuel de l'IAASB

Section 6 : Normes de l'IAASB

- Le Cadre conceptuel de l'IAASB comprend :
(à approfondir au IAASB handbook 2022 volume 3)
(certains aspects seront étudiés en Master comptable)
 - Principes éthiques et normes de management de qualité
 - Description de missions d'assurance
 - Missions d'attestation et missions directes
 - Missions à assurance raisonnable et à assurance modérée
 - Rapports des missions de Non-assurance
 - Conditions préalables d'une mission d'assurance
 - Eléments d'une mission d'assurance
 - Relation tierce-partie
 - Objet sous-jacent de la mission d'assurance (subject matter)
 - Référentiel prédéfini (« against » criteria)
 - Preuves d'une mission d'assurance (Evidence)

QUIZZ 7

Devinez la mission à partir d'un extrait de son rapport

Rapport : « Nous n'avons pas pu collecter les preuves que le budget Approvisionnement de l'entreprise Z relatif aux 5 années 2020 à 2024 n'a pas été établi selon les méthodes scientifiques de prévisions adéquates. » :

- Mission :
- Type du rapport est :
- Niveau d'ass :
- Forme :
- Repère (référentiel) par rapport auquel cette certification est émise :
- Normes IAASB à appliquer :
- Caractéristiques de l'Info objet de la mission :



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ **S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier**
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

7.1. Démarche ISA d'Audit financier

Section 7 : Aspects essentiels de la démarche

Selon les ISA, une mission d'audit financier comporte deux grandes phases :

- une phase appelée « Planification » (**Planning**) : comportant :
 - L'étape de la prise de connaissance générale de l'entreprise
 - & l'étape d'évaluation du contrôle interne
 qui doivent avoir lieu avant la clôture de l'exercice audité et qui génèrent des suppositions de risques (révisables) un seuil de signification et un plan de travaux d'audit.
- et une phase appelée « Exécution » (**Performing**) : de mise en œuvre des tests de validation sur les comptes et des fois d'autres tests sur les procédures de SCI,..... phase comportant :
 - un pré-final : assistance à l'inventaire physique à la date de clôture, confirmation des soldes, etc...
 - et un final : qui consiste à mettre en œuvre les tests de validation de comptes (substantifs), dès l'arrêté du bilan par l'entreprise auditée.

N.B. : « **l'intérim** » c'est de tout auditer jusqu'à Septembre N, puis en N+1, auditer le 4ème Trim N.

N.B. : L'auditeur financier depuis 2005 (Normes ISA basées sur la méthodologie par les risques et le Business Risk) adopte une **logique « Process »** en sa propre démarche d'audit et en défalquant les activités de l'entreprise auditée en process (voir chap 4 partie A – **Annexe 9**)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

7.2. Eléments essentiels de la démarche

Section 7 : Aspects essentiels de la démarche

- Procédure d'Acceptation de la mission (enquêtes, infos publiques à collecter, estimation de l'indépendance du cabinet...) → **Lettre de mission**
- Prise de connaissance générale de la firme :
 (collecte d'info privée, visites, entretiens, observation, Inventaire...)
 ➤ Évaluation « préliminaire » du Système de Contrôle Interne
 (tests d'existence, défauts de conception/d'application...)
 ➤ Estimation du niveau de risque global d'audit RA :
 $RA = (RI \times RC \times RND) \Leftrightarrow$ (risque de laisser des anomalies sig. dans les EF après audit)
 ➤ Estimation des Seuil de Signification Global (SSg) & Seuils alloués
 ➤ Décision de l'approche (stratégie d'audit : intense / légère = corroborative / mixte)
- Planification des travaux de vérification : (Plan = [équipe, temps, tâches])
 ➤ Si (RIxRC) « fort » → RND faible → planifier un d'audit intense (plan I)
 ➤ Si (RIxRC) « faible » → RND fort → planifier un audit « léger » (plan I)
- Exécution du plan d'audit avec Démarche itérative = Possibilité de réviser le plan d'audit (décrit en haut) soit à la hausse soit à la baisse, une fois l'équipe d'audit fait face à une situation réelle différente de celle prévue (plan) :
 → Découverte d'erreurs +++ → révision RND \searrow (l'audit devient intense)(plan 2)
 → Découverte de peu d'erreurs → révision RND \nearrow (l'audit devient léger)(plan 2)
- Rapport d'audit : opinion non modifiée / modifiée
 (certif. Pure & simple/certif. avec réserves/refus/impossibilité), forme (+/-)



Audit financier selon les normes ISA

« Plan du Chapitre II »

Chapitre 2 : Cadre conceptuel de l'IAASB :

- ❑ S21 : Besoin en audit financier
- ❑ S22 : Définition d'une mission d'assurance
- ❑ S23 : Niveaux d'assurance
- ❑ S24 : Caractéristiques de l'info objet de la mission
- ❑ S25 : Types et formes du rapport d'audit
- ❑ S26 : Normes de l'IAASB : le cadre conceptuel
- ❑ S27 : Aspect essentiels de la démarche d'audit financier
- ❑ S28 : Aspect essentiels du Management de la qualité pour la gestion d'un cabinet de professionnel comptable.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.1. Besoin en contrôle/management qualité

Section 8 : Aspects essentiels du Management de la Qualité pour la gestion du cabinet du prof. compt.

La profession comptable s'est dotée -contre les risques du métier- d'un code d'éthique (أخلاقيات المهنة), que tout professionnel devrait appliquer en ses missions, avec ses clients, avec ses confrères, avec son propre personnel... (code d'éthique de l'OECT, code d'éthique de l'IFEA de l'IFAC (Normes d'indépendance).

Mais les risques que peut vivre un cabinet de professionnel comptable ne sont pas seulement éthiques :

- ❑ risque d'oubli d'exécuter un élément de la démarche d'audit
- ❑ risque de manque de formation d'un membre de l'équipe d'audit qui a recommandé un ajustement inadéquat
- ❑ risque de conduire une mission de tenue comptable et une mission d'audit des mêmes données comptables pour un client
- ❑ risque de manque d'un système de veille juridique / fiscale / professionnelle... au sein du cabinet
- ❑ risque d'acceptation de missions plus que n'en peut supporter le nombre du personnel du cabinet...
- ❑ risque de payer les salaires du personnel du cabinet sans critères objectifs d'évaluation de leurs prestations

L'auditeur au sein de son propre cabinet devrait face à ses propres risques devrait mettre en place et appliquer le référentiel de contrôle interne comme toute autre entreprise. Chap 2 - AUDIT 2024

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.2. Normes Management Qualité de l'IAASB

Avant 2018, il y avait une seule norme de contrôle qualité **ISQC1**, (voir 2018 **IAASB Handbook Volume 2**) englobant le contrôle qualité de la mission d'audit et le contrôle qualité au sein du cabinet professionnel comptable.

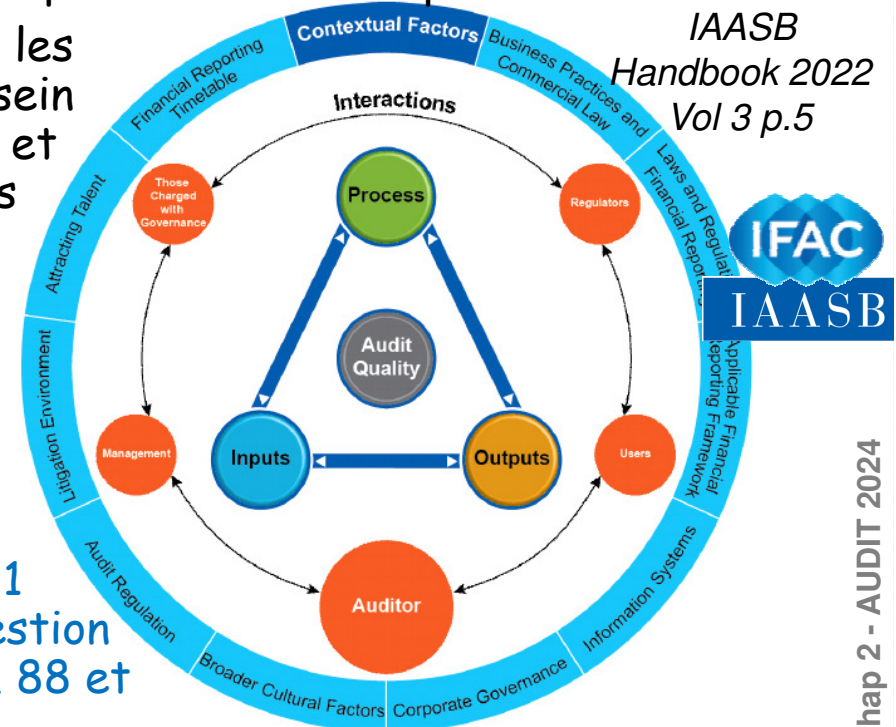
A partir de 2018, l'IAASB a conçu les normes de management de qualité au sein des cabinets de profession comptable et les a rendues d'application obligatoires à compter du 15-12- 2022 :

- ISQM 1 → au niveau du cabinet
- ISQM 2 → au niveau de la mission

En fait, cette philosophie de gestion de la qualité :

- a été entamée par les Big4
- & elle s'inspire du référentiel CoSO 1 de contrôle interne et CoSO 2 de gestion des risques (rappel SCI en diapo 87, 88 et 89 du présent chap 2)

Dernièrement (2022) un mémoire d'expertise comptable élaboré par un tunisien au sein de l'université tunisienne, a été primé par la FIDEF, car l'auteur s'est inspiré du référentiel CISA de l'ISACA d'audit des systèmes d'information pour repenser la gestion de la qualité en profession comptable et la gestion de la mission et de la qualité en mission d'assurance



Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.2. Normes Management Qualité de l'IAASB

ISQM 1 : gestion de la qualité au niveau de tout le cabinet

- a) Gouvernance et leadership
(adaptation des « responsabilités de leadership pour la qualité au sein du cabinet » de la norme ISQC 1 remplacée en partie par l'ISQM 1) ;
- a) Processus d'évaluation des risques du cabinet (**new**);
- b) Exigences éthiques pertinentes ;
- c) Acceptation et maintien des relations avec les clients et des engagements spécifiques ;
- d) Exécution de la mission ;
- e) Ressources
(adapté de « ressources humaines » dans la norme ISQC 1/ISQM 1) ;
- a) Information et communication (**new**);
- b) Processus de surveillance et de remédiation
(adapté de « surveillance » de la norme ISQC 1/ISQM 1).

(Les 'ISQM 1&2 sont en fait une effective application du référentiel CoSO de contrôle interne au cabinet professionnel comptable)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.2. Normes Management Qualité de l'IAASB

ISQM 2 au niveau de la mission réalisée par le cabinet pour son client

- (a) Lire et comprendre les informations obtenues auprès de l'équipe de mission et du cabinet
- (b) Discuter des questions importantes avec l'associé responsable de la mission et, le cas échéant, les autres membres de l'équipe affectée à la mission.
- (c) sur la base des informations obtenues aux points (a) et (b), identifier les domaines impliquant des jugements importants portés par l'équipe de mission,
- (d) Examiner une sélection de documents de mission qui étayaient les jugements importants portés par l'équipe de mission et les conclusions auxquelles ils sont parvenus, puis évaluer :
 - i. la base sur laquelle l'équipe affectée à la mission a porté ses jugements importants,
 - ii. si la documentation de la mission étaye les conclusions tirées ; et
 - iii. Si les conclusions tirées sont appropriées.
- (e) Évaluer si des consultations appropriées ont eu lieu sur des questions difficiles ou litigieuses ou des questions impliquant des divergences d'opinions et les conclusions découlant de ces consultations.
- (f) Pour les audits d'états financiers, évaluer le fondement de la conclusion de l'associé (responsable de la mission) selon laquelle cet associé a assumé sa responsabilité globale de la gestion et de la qualité de la mission d'audit
- (g) Faire la revue de :
 - i. (Pour un audit d'états financiers) des états financiers et du rapport de l'auditeur y afférent, y compris, le cas échéant, la description des points clés de l'audit ; ou
 - ii. (Pour une mission d'assurance ou de services connexes) du rapport de mission et, le cas échéant, les informations objets de la mission.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.3. Rappel CoSO : Concepts et outils SCI

[à appliquer en cabinet de professionnel comptable (par conformité aux ISQM)]

Les types de risques de contrôle interne en un cabinet moyen d'EC sont 5 :

- Risques liés au patrimoine **physique** du cabinet d'EC
- Risques liés au patrimoine **financier** du cabinet d'EC
- Risques liés aux **Clients** du cabinet d'EC
- Risques liés aux **Fournisseurs** du cabinet d'EC
- Risques liés aux **Collaborateurs employés** du cabinet d'EC
- (et pour les grands cabinets) : Risques liés à leur **image de marque**, à leur **capacité d'innovation** et **d'adaptation**...

Tout cabinet d'EC doit se créer un système de détection et d'évaluation de ses propres risques de contrôle interne, qui fonctionne selon ces étapes :

1. Identifier **régulièrement** les risques de SCI possibles (établir une **liste**),
2. **Classer** selon un **ordre de gravité** cette liste de risques de SCI,
3. Pour les risques les plus graves et selon budget, concevoir des **procédures** de SCI qui seront appliquées absolument à **toute** transaction ou mission,
4. Pour chaque procédure, former les **collaborateurs** qui vont l'appliquer,
5. Pour chaque procédure, concevoir et appliquer un **contrôle** régulier (par un **responsable de mission ou département**) de ce que appliqueront les collaborateurs comme procédure
6. Pour chaque procédure, le responsable **QRM** fera régulièrement des **tests** sur les **contrôles** exécutés par les responsables,
7. Le responsable **QRM** (en cabinet d'EC) **révisera régulièrement** la liste des risques et les résultats des tests de contrôles (**pilotage**)

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.3. Rappel CoSO : Concepts et outils SCI

[à appliquer en cabinet de professionnel comptable (par conformité aux ISQM)]

- Pour classer les risques selon leur gravité on utilise en pratique la matrice de classement des risques (MCR) :

Probabilité de survenance du risque de SCI	Très fréquent	2 R5 & R7 a	3 d	3 R6 g
	Moyennement fréquent	1 b	2 R2 e	3 h
	Peu fréquent	1 R3 c	1 R1 f	2 i
MCR : Matrice de classement des risques du SCI		de 0 dt à 15 000 dt	de 15 001 dt à 30 000 dt	de 30 001 dt à 50 000 dt & +
Impact financier subi si le risque se réalise				

Résultat obtenu :

Ordre décroissant de gravité :

zone 3 R6 (le plus grave)
 zone 2 R2
 zone 2 R5 & R7
 zone 1 R1
 zone 1 R3 (le moins grave)

Source : Global Association for Risk Professionals

- On calcule ou estime pour chaque risque identifié une probabilité d'existence et une perte financière possible, puis on met chaque risque en la case adéquate dans la matrice MCR selon ces 2 critères.
- Le classement obtenu montrera quels sont les risques les plus graves parmi toute la liste. Ces risques graves doivent être couverts par des procédures de contrôle interne en toute urgence (selon budget).
- Une fois des procédures créées, les employés les appliqueront pour toute transaction et les responsables contrôleront régulièrement.

Cadre Conceptuel des missions d'assurance

8.3. Rappel CoSO : Concepts et outils SCI

[à appliquer en cabinet de professionnel comptable (par conformité aux ISQM)]

t de la
ompt.

- Pour tester les contrôles des procédures, on utilise en pratique la matrice des tests des contrôles (MTC) :

Matrice des tests des contrôles :			Type de contrôle de la procédure				contrôle interne				Test du Contrôle			
Procédure	N° du Ctrl	Description	Automatisé	Manuel	Préventif	DéTECTIF	C A V R				Périodicité	Description du test du Contrôle	Taille échantillon	Observ - Conclusion
							C	A	V	R				
<u>Procédure A d'Achats d'engrais naturels</u>	1	La secrétaire calcule la quantité mensuelle d'engrais livrés par fermier et la compare avec la quantité minimale de la convention signée entre le fermier et Zahret Néapolis		X		X	X	X			Monthly	L'auditeur sélectionne un échantillon de conventions et en teste les Bons de réception (BR). Ou bien prend un échantillon des états de livraison	4	
	2	Le Directeur général de Zahret Néapolis vérifie chaque trimestre les paiements en espèces des fermiers en comparant les reçus de tout le trimestre, les états des livraisons de tout le trimestre et la souche des chèques mensuels donnés au Financier.		X		X	X	X			Quarterly	L'auditeur sélectionne un échantillon de souches de chèques et remonte aux Bons de Réception et à l'état des livraisons	2	

Fin Chap 2

- Pour chaque procédure appliquée par les employés, normalement à toutes les transactions ou opérations, le responsable contrôle cette exécution de façon régulière et l'auditeur interne teste le contrôle fait par le responsable.
- L'auditeur interne teste tous les contrôles et donc toutes les procédures
- L'auditeur financier externe ne teste que les contrôles des procédures ayant impact sur les états financiers.

Section 8 : Aspects e
Qualité pour la gest

Liste Annexes Chap 2

Annexes Chap 2		Nb Pages
4	Quelques Ex de paragraphes d'opinion (selon normes IAASB) (Vérification : Dr Bahri AbdelAali2023) (Source : Handbook IAASB 2021 Fr)	3
5	Exemple de Rapport CAC pour SA (Source : 2023 Cabinet Youssef Kataa)	4
6	Exemple de Rapport d'examen limité (intégré au CAC) pour SA (Source : 2023 Cabinet Youssef Kataa)	1
7	Exemple de Rapport Covid (Procédures convenues) (Source : 2020 Cabinet Abir Ben Aoun)	4
8	Arbre de décision : Normes IAASB © FENDRI Souhir (Vérification : 2021 Cabinet Eya Turki, encore en vigueur en 2024)	1

Remarques liées à la diapo 6 I

- Niveau d'ass nulle = 0% → risque = 100%
- Niv d'ass modérée $0% < X \leq 60%$ → $40% < \text{risque} < 100%$
(60% car à 50% la proba est égalitaire, elle ne donne aucune info utile)
- Niv d'ass raisonnable $60% < X \leq 100\%$ (95%) → risque 5%
- Niv d'ass absolue = 100% → risque = 0
- Normes de l'IAASB (IFAC) ne prennent en considération que les niv modéré et raisonnable :
 - Mission à niv d'ass nulle : est une mission inutile
 - Mission a niv absolu : est une mission impossible à réaliser

Remarques liées à la diapo 61

- Niveaux d'assurance tels que définis par la diapo 61 :
 - **Assur Absolue 100%**
 - **Assur Raisonnable 95%**
 - **Assur Modérée X : $60\% < X < 95\%$**
 - **Assur nulle : $X=0\%$ (la relation est entre 3 parties, et l'objet de la mission c'est la vérification mais une vérification qui n'apporte aucune utilité à la partie qui a commandé la mission à l'auditeur)**
- mission d'assurance à assurance inexistante (une relation à 2 partie et non pas 3 et ou il n'y a pas de vérification mais plutôt une production d'info)
- Le risque et l'assurance sont corolaires :
 - À Assurance absolue correspond un risque nul
 - À Assurance raisonnable correspond un risque de max 5%
 - À Assurance modérée correspond un risque entre 5% et 40%
 - À Assurance nulle correspond un risque de 100%
- Procurer au client une assurance raisonnable signifie réussir à lui enlever tous ses doutes face à l'info objet de la mission telle que établie par la partie qui en est responsable

Remarques liées à la diapo 64

- Information à vérifier (produite par autrui) :
 - C'est une mission à assurance (raisonnable ou modérée)
 - C'est une relation entre 3 parties
 - C'est une mission où le but est de vérifier l'info objet de la mission

- Information à produire (à concevoir/ à créer/ à traiter..) :
 - C'est une mission à assurance inexistante
 - C'est une relation entre 2 parties seulement
 - C'est une mission qui, même si elle comporte de la vérification, cette vérification n'est qu'une tâche à effectuer parmi d'autres, et n'est pas le but de la mission (voir exemple rapport covid en [Annexe 7](#) : le but de la mission c'est de mettre en place une procédure qui dégage des données qui seront par la suite comparés à des chiffres exigés par l'Etat pour permettre l'octroi d'aide de 200dt le mois aux personnels.)

Exemple lié à la diapo 64

Si l'Objet de la mission d'assurance = états financiers (EF)

- Complet dans le temps et Complet dans l'espace
- inComplet dans le temps et Complet dans l'espace (ex : bilan du 1^{er} janv au 30 - 6)
- Complet dans le temps et inComplet dans l'espace (ex : audit d'une rubrique stock établie du 1-1-N au 31-12-N)
- inComplet dans le temps et inComplet dans l'espace (ex : Audit rubrique Client établie du 1^{er} - 07 N au 31-12-N)

Remarques relatives à la diapo 70 : Types de rapports

- Ex de rapport CPS écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : « Les EF de l'entreprise X clôturés au 31-12-N, sont sincères et réguliers, et ce dans tous leurs aspects significatifs et conformément au Système comptable tunisien de 1997 ».
- Ex de rapport CPS écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : « Les EF de l'entreprise X clôturés au 31-12-N, représentent l'image fidèle, et ce dans tous leurs aspects significatifs et conformément au Système comptable tunisien de 1997 ».
- Ex de rapport Refus de Certif écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : « Les EF de l'entreprise X clôturés au 31-12-N, ne sont ni sincères ni réguliers, et ce dans tous leurs aspects significatifs et conformément au Système comptable tunisien de 1997 ».
- Ex de rapport Refus de certif écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : « Les EF de l'entreprise X clôturés au 31-12-N, ne représentent pas l'image fidèle, et ce dans tous leurs aspects significatifs et conformément au Système comptable tunisien de 1997 ».
- Ex de rapport C-Rv écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : « Les EF de l'entreprise X clôturés au 31-12-N, sont sincères et réguliers, et ce dans tous leurs aspects significatifs et conformément au Système comptable tunisien de 1997, sous réserve de rectifier les erreurs significatives suivantes : - erreur 1 : ... - erreur 2 :... (fin du rapport) ».

Remarques relatives à la diapo 70 : Sort des erreurs découvertes par l'auditeur

- ~~Ex de rapport C Rv écrit conformément aux normes ISA 700 à 800 : «je suis dans l'impossibilité d'exprimer une opinion vis à vis des Etats fin établis selon les NCT, sous réserve de rectifier les erreurs significatives suivantes : ... fin du rapport)».~~ Il est illogique qu'un rapport IEO s'exprime avec réserves !!
- En mai 2021 j'ai presque fini la mission d'audit d'EF : j'ai détecté avec mon équipe 150 anomalies (erreur comptable) sig. Le 05 Mai nous nous sommes réuni avec le dirigeant et nous lui avons demandé de rectifier ces 150 AS. Il a accepté de rectifier 148 AS. → 2 AS restent non rectifiées en la dernière version des EF. Le 25 Mai 2021 se réunit l'AGO, le Dirigeant présente son rapport de gestion les EF, et moi je lis mon rapport d'audit c'est un Rapport CRv.
- En mai 2021 j'ai presque fini la mission d'audit d'EF : j'ai détecté avec mon équipe 2 anomalies (erreurs comptables) Sig. Le 05 Mai nous nous sommes réuni avec le dirigeant et nous lui avons demandé de rectifier ces 2 AS. Il n'a pas accepté de rectifier 02 AS. → 2 AS restent non rectifiées en la dernière version des EF. Le 25 Mai 2021 se réunit l'AGO, le Dirigeant présente son rapport de gestion les EF, et moi je lis mon rapport d'audit c'est un Rapport CRv.
- En mai 2021 j'ai presque fini la mission d'audit d'EF : j'ai détecté avec mon équipe 150 anomalies (erreurs comptables) Sig. Le 05 Mai nous nous sommes réuni avec le dirigeant et nous lui avons demandé de rectifier ces 150 AS. Il a accepté de rectifier 150 AS. → aucune AS ne reste non rectifiées en la dernière version des EF. Le 25 Mai 2021 se réunit l'AGO, le Dirigeant présente son rapport de gestion les EF, et moi je lis mon rapport d'audit c'est un Rapport CPS.

Remarques relatives à la diapo 70 : Exemples d'extraits de rapports

• Exemples :

- (Forme +) & (Refus) : « Les EF de l'Entreprise X clôturés au 31-12-2019 ne sont ni sincères ni réguliers, et ce en tous leurs aspects significatifs vis-à-vis des NCT »
→ **Ass raisonnable**
- (Forme +) & (Refus) : « Les EF de l'Entreprise Y clôturés au 31-12-2018 ne représentent pas l'image fidèle, et ce en tous leurs aspects significatifs vis-à-vis des IFRS »
→ **Ass raisonnable**
- (Forme -) & (CPS): « Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF financiers de X clôturés au 31-12-2019 ne sont ni sincères ni réguliers et ce en tous leurs aspects.....SCT »
→ **Ass modérée**
- (Forme -) & (Refus): « Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF de Y clôturés au 31-12-18 représentent l'image fidèle et ce dans tous leurs... IFRS »
→ **Ass modérée**

Remarques relatives à la diapo 70 :

Section 5 : Types & Formes du rapport

- CPS et forme +
 - Les EF sont sincères et réguliers et ce
- CPS et forme -
 - Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF ne sont ni sincères ni réguliers et ce dans...
- Refus et forme +
 - Les EF Ne sont ni sincères ni réguliers et ce dans...
- Refus et forme -
 - Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF sont sincères et réguliers et ce dans
- Certif avec Reserv et forme +
 - « sous réserve de rectifier les anomalies suivantes, les EF ... sont sincères et réguliers...»
- Certif avec Reserv et forme - « sous réserves de rectifier les anomalies... Nous n'avons pas pu collecter les preuves que les EF ne sont ni sincères ni réguliers...

Remarques relatives à l'Annexe 7

Rapport Covid (Procédures convenues)

Établissement de données prouvant que l'entreprise a droit à l'indemnité Covid (200dt) suite au confinement de Mars-Mai 2020. Client vous propose la mission en Juin 2020, vous clôturez la mission en Juillet 2020 et vous lui procurez les preuves en question :

- CA de Avril a chuté par rapport à celui de Mars, de 25% et plus
- Effectif d'Avril a chuté de 10% par rapport à celui de Mars
- Le client a droit à l'indemnité de 200dt par employé et par mois de confinement
- Le client demande au Professionnel comptable de lui créer une nouvelle procédure (de CI / de gestion) qui n'existait pas avant, qui compare le CA mois N à mois N-1 et l'effectif mois N à mois N.
- Relation à 2 parties
- Est-ce une mission de vérification ? : non, car il s'agit de mettre en place une procédure et non pas d'auditer une procédure déjà établie par quelqu'un d'autre (la comparaison du CA et de l'effectif n'est qu'une tâche parmi celles demandées mais ne constitue pas le but principal de la mission)
- Assurance inexistante : le client n'a aucun doute vis-à-vis d'une info établie par une 3^{ème} partie, il est en train de vous procurer toutes les données possibles pour que vous puissiez réaliser la procédure, puis comparer les données y dégagées.

→ **C'est une Mission de procédures convenues**

(Au Canada, le rapport COVID s'exécute différemment car les données de toute entreprise sont connues de l'Etat Canadien, l'auditeur se suffit à attirer l'attention de l'entreprise en son rapport covid pour restituer la dette de l'indemnité de l'Etat, on lui applique la norme de compilation).

ANNEXE 4 CHAP 2 : QUELQUES EXEMPLES DE PARAGRAPHES D'OPINION SELON LES NORMES IAASB

Type d'opinion	Qualification de l'opinion	Extrait de la norme ISA :	Titre de l'exemple de rapport à l'annexe de la norme ISA	n° de l'exemple à l'annexe de l'ISA	Pages au Manuel 2022 de l'IAASB	Texte obligatoire du paragraphe d'opinion selon la norme ISA concernée
1 CPS : Certification pure et simple	Opinion non modifiée	ISA 700 "Opinion et rapport sur des états financiers"	Rapport sur les états financiers d'une entité cotée, préparés conformément à un référentiel reposant sur le principe de l'image fidèle.	Annexe rapport n°1	Volume 1 pages 869 à 872	<p>Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ABC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.</p> <p><i>A notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 20X1, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière</i></p>
2 CPS : Certification pure et simple	Opinion non modifiée	ISA 700 "Opinion et rapport sur des états financiers"	Rapport sur les états financiers d'une entité autre qu'une entité cotée, préparés conformément à un référentiel à usage général reposant sur le principe de conformité (ex Fr : sincérité et régularité)	Annexe rapport n°4	Volume 1 pages 882 à 884	<p>Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ABC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 20X1, et le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.</p> <p><i>A notre avis, les états financiers ci-joints de la société, ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la loi XYZ du pays X.</i></p>
3 Certification avec réserve	opinion modifiée	ISA 705 révisée "expression d'une opinion modifiée"	Rapport de l'auditeur comportant une opinion avec réserve en raison d'une anomalie significative dans les EF	Annexe rapport n°1	Volume 1 pages 920 à 922	<p>Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ABC qui comprennent l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.</p> <p><i>A notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "fondement de l'opinion avec réserve" de notre part, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 20X1, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS)</i></p>

Type d'opinion	Qualification de l'opinion	Norme ISA concernée	Titre de l'exemple de rapport à l'annexe de la norme ISA concernée	n° de l'exemple à l'annexe de l'ISA	Pages au handbook IAASB Vol 1	Texte obligatoire du paragraphe d'opinion selon la norme ISA concernée
4 Refus de certification	Opinion modifiée	ISA 705 révisée "expression d'une opinion modifiée"	Rapport comportant une opinion défavorable en raison d'une anomalie significative dans les EF consolidés	Annexe Rapport n°2	Volume 1 pages 923 à 925	<p>Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ABC et de ses filiales qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 20X1, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.</p> <p><u>A notre avis, en raison de l'importance du problème soulevé dans la section "fondement de l'opinion défavorable" de notre part, les états financiers consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 20X1, ni de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS)</u></p>
5 impossibilité d'exprimer une opinion	Opinion modifiée	ISA 705 révisée "expression d'une opinion modifiée"	Rapport comportant la formulation d'une impossibilité d'exprimer une opinion en raison de l'impossibilité d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés sur de multiples éléments des états financiers.	Annexe Rapport n°5	Volume 1 pages 931 à 932	<p>Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers de la société ABC qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 20X1, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.</p> <p><u>Nous n'exprimons aucune opinion sur les états financiers ci-joints de la société. En raison de l'importance des problèmes décrits dans la section "Fondements de l'impossibilité d'exprimer une opinion" de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.</u></p>
ISA 700		Opinion non modifiée (CPS)				
ISA 701		Elements clés d'audit (KAM) (voir Chap 3B)				
ISA 705	révisée	Opinions modifiées (CRv, RC, IEO)				Applicable aux EF clos à partir du 15 décembre 2016
ISA 706	révisée	Paragraphe d'observation				
ISA 710		Informations comparatives				Applicable aux EF clos à partir du 15 décembre 2009
ISA 720	révisée	Responsabilités / autres infos				
ISA 800	révisée	Audit vis-à-vis de référentiel spécifique				
ISA 805	révisée	Audit d'état financiers isolés				Applicable aux EF clos à partir du 15 décembre 2016
ISA 810	révisée	Rapport / EF résumés				

Type d'opinion	Opinion qualifiée en tant que :	Norme concernée	Titre de l'exemple à l'annexe de la norme concernée	n° de l'annexe	Pages au handbook IAASB Vol 2	Texte obligatoire du paragraphe d'opinion selon la norme ISA concernée
Certification pure et simple	opinion non modifiée	ISAE 3000	Pas d'annexe : des exemples de paragraphes d'opinion sont cités par la norme selon l'info objet de la mission d'assurance	-	Vol 2 page 73	<p>A 179 : (Assurance raisonnable)</p> <p>- "A notre avis, l'entité s'est conformée, dans tous ses aspects significatifs à la loi XYZ"</p> <p>- "A notre avis, la prévision de la performance financière de l'entité a été correctement préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères XYZ"</p> <p>- "A notre avis, la déclaration de [partie appropriée] selon laquelle l'entité s'est conformée à la loi XYZ donne une image fidèle dans tous ses aspects significatifs"</p> <p>A 181 : (Assurance modérée)</p> <p>- "Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que [l'entité] ne s'est pas conformée, dans tous ses aspects significatifs, à la loi XYZ"...</p>
Pas d'assurance Pas d'opinion	Pas d'assurance Pas d'opinion	ISRS 4400 révisée "Missions de procédures convenues"	"Exemple de rapports de mission de procédures convenues"	Annexe 2 de la norme ISRS 4400 révisée	Vol 2 pages 191 à 192	<p>Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la norme internationale de services connexes (ISRS) 4400 (révisée), "Missions de procédures convenues". Une mission de procédures convenue implique la mise en oeuvre des procédures convenues avec [donneur de mission] ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en oeuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.</p> <p>La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission d'assurance. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance. Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.</p>
		Préface, glossaire et Normes ISRE	Traduction officielle (accréditée par l'IFAC) non encore réalisée : se référer à la version originale en anglais 2022		Vol 2 page 3	<p>"le Manuel des prises de position internationales en matière de gestion de la qualité, d'audit, d'examen limité, d'autres missions d'assurance et de services connexes - édition 2022 (volume II), publié en anglais par l'International Federation of Accountants (IFAC) en Octobre 2023, a été partiellement traduit en français par Comptables Professionnels Agréés du Canada / Chartered Professional Accountants of Canada (CPA Canada) en Février 2024, et est utilisé avec la permission de l'IFAC."</p>

ANNEXE 5 – CHAP 2

EXEMPLE DE RAPPORT CAC – CERTIFICATION PURE ET SIMPLE, AVEC « KEY AUDIT MATTERS »

Conformité avec normes ISA du manuel IAASB 2022 publié le 16/02/2024, vérifiée par Mr Youssef Kataa, Source : (Siteweb CMF)
https://www.cmf.tn/sites/default/files/pdfs/emetteurs/informations/consultations/adwya_efd311217.pdf

(A étudier ici les constituants d'un rapport d'audit financier et les KAM : Key Audit Matters (en jaune))

ADWYA SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les Actionnaires de la Société ADWYA S.A
Route de la Marsa-Km 14

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ADWYA S.A », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **39 032 619 DT** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **4 914 454 DT** et une trésorerie positive à la fin de la période de **252 814 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles déontologiques qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Reconnaissance du revenu

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, le revenu de la société Adwya s'élève à 95,3 millions de dinars et représente 97,8% du total des produits d'exploitation.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit en raison de son importance dans les comptes de la société et de son évolution par rapport à l'exercice 2016.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur le revenu présentées dans les notes aux états financiers.

Evaluation de la provision pour dépréciation des créances clients

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, les créances clients inscrites au bilan de la société s'élèvent à 18,3 millions de dinars. La société est amenée à traiter avec de multiples clients en Tunisie et à l'étranger. Les clients sont essentiellement des grossistes répartiteurs et la Pharmacie Centrale de Tunisie.

La direction estime la probabilité de recouvrement des créances clients à partir de l'ancienneté des créances, de l'historique des paiements et détermine le montant de la provision nécessaire.

Nous avons considéré la détermination des provisions sur les créances clients comme un point clé de l'audit en raison du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et évaluer les contrôles clés identifiés ;
- Revoir la politique de recouvrement et la politique de dépréciation des créances ;
- Apprécier les hypothèses utilisées relatives à l'estimation des perspectives de recouvrement des créances ;
- Examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et la pertinence des provisions associées en considérant, entre autre, les facteurs tels que les plans de paiements négociés, l'historique de paiement, les relations commerciales encourus avec ces clients, et les règlements post clôture de l'exercice ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la politique de la société.

Evaluation et comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2017, les ristournes inscrites au résultat de la société s'élèvent à 3 millions de dinars.

Les ristournes et coopérations commerciales reçues par la société de la part de ses fournisseurs sont évaluées sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords avec les fournisseurs.

Compte tenu des spécificités propres à chaque contrat, l'évaluation et la comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales constituent un point clé de l'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des contrôles mis en place par la société sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des ristournes et des coopérations commerciales ;
- Apprécier la conception et l'application de ces contrôles ;
- Rapprocher les données utilisées dans les calculs des ristournes et coopérations commerciales avec les conditions commerciales figurant dans les contrats conclus avec les fournisseurs ;

- Comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et résumons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Avril 2018

Société Mourad Guellaty et Associés

(merci à Mr Youssef Kataa (expert comptable) pour la vérification de cet exemple de rapport)

ANNEXE 6 – CHAP 2

EXEMPLE DE RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

Conformité avec les normes ISRE de l'IAASB HandBook 2022 (anglais), vérifiée par Mr Youssef Kataa
(Source rapport : CMF siteweb)

<https://www.cmf.tn/consultation-des-tats-financier-des-soci-t-s-faisant-ape>

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA S.A

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Messieurs les actionnaires de la société « Alkimia S.A »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « Alkimia S.A », arrêté au 30 juin 2018 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 09 Octobre 2018

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting
Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

(merci à Mr Youssef Kataa (expert comptable) pour la vérification de cet exemple de rapport)

RAPPORT SPECIAL DE PROCEDURES CONVENUES
SUR LES CRITERES DE DEFINITION
DES ENTREPRISES AFFECTEES
PAR LA COVID 19
SOCIETE XX SA Septembre 2020

Tunis, le 22 septembre 2020

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA SOCIETE XX TUNISIE

Objet : RAPPORT SPECIAL DE PROCEDURES CONVENUES
SUR LES CRITERES DE DEFINITION DES ENTREPRISES AFFECTEES
PAR LA COVID 19 (ISRS 4400)

Monsieur,

Dans le cadre de la mission spéciale prévue par l'arrêté **2020-308 du 08 Mai 2020**, relative à l'examen des critères de définition des entreprises affectées prévus par **l'article 3 du décret gouvernemental n° 2020-308 du 8 mai 2020**, nous avons mis en œuvre les procédures convenues avec **la commission d'accompagnement et d'appui aux entreprises affectées par les répercussions de la propagation de la Covid-19**, indiquées ci-dessous, au titre de la demande de bénéfice de la société XX TUNISIE des mesures mentionnées aux articles 2, 3, 11 et 12 du décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 ainsi que les différents textes d'application. De ce fait, cette mission exceptionnelle, qui nous est réglementairement dévolue, a été effectuée selon la norme ISRS 4400 publiée par l'IAASB et notre rapport émis selon le modèle publié par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Il est entendu que nos travaux effectués par sondage n'ont pas pour objet de détecter spécifiquement les fraudes fiscales ni de préjuger la décision qui sera retenue par la commission d'accompagnement et d'appui aux entreprises affectées par les répercussions de la propagation de la Covid-19.

Les procédures ont été mises en œuvre dans le seul but d'examiner les critères prévus par l'article 3 du décret gouvernemental n° 2020-308 du 8 mai 2020 et peuvent être résumées comme suit :

1. Procédures convenues pour le chiffre d'affaires des mois de mars et avril 2019 et 2020 :

- 1.1. Nous avons examiné le système d'information en place relative à la gestion des ventes ou des prestations de services, à la facturation et au recouvrement des créances ;
- 1.2. Pour un échantillon représentatif de factures et de bons de livraisons établies en 2019 et 2020, nous avons vérifié leur comptabilisation, leurs déclarations et leur rattachement correcte au mois concerné ;
- 1.3. Pour un échantillon représentatif de flux financiers et de moyens de paiement reçus en 2019 et 2020, nous nous sommes assurés de la facturation des marchandises ou prestations de services objet de ces règlements, ainsi que la déclaration de ce chiffre d'affaires et leur rattachement correcte au mois concerné ;
- 1.4. Nous avons calculé la variation des chiffres d'affaires des mois de Mars et Avril 2020 par rapport à ceux des mois de Mars et Avril 2019, ou par rapport à la moyenne de leur chiffre d'affaires durant les mois antérieurs selon le cas ;
- 1.5. Nous nous sommes entretenus avec la direction de l'entreprise au sujet de l'origine des variations des chiffres d'affaires ;

2. Procédures convenues pour le maintien du personnel :

- 2.1. Nous avons obtenu les journaux de paie des mois de Février, Mars, Avril et Mai 2020 et nous avons vérifié le décaissement effectif des montants nets à payer figurant au niveau des journaux qui nous ont été communiqués ;
- 2.2. Nous avons procédé à un rapprochement nominatif des employés figurant au niveau du journal de paie du mois de Février et ceux figurant sur les journaux des mois de Mars, Avril et Mai 2020 et identifié les suppressions éventuelles d'emplois ;
- 2.3. Nous nous sommes entretenus avec la direction de l'entreprise pour obtenir des explications sur les emplois supprimés entre d'une part le mois de Février 2020, et d'autre part les mois de Mars, Avril et Mai 2020 ;
- 2.4. Nous avons obtenu les éléments probants supportant les situations de fin de la relation de travail admises par le décret gouvernemental : fin de la durée contractuelle, litige, mise en retraite anticipée ;

- 2.5. Pour les employés maintenus, nous avons analysé de manière détaillée l'évolution des salaires entre d'une part le mois de Février 2020, et d'autre part les mois de Mars, Avril et Mai 2020. Pour les variations enregistrées, nous nous sommes assurés qu'elles sont dûment expliquées (variation du volume horaire, réduction des primes liées à la présence, congés sans soldes...)
- 2.6. Pour les employés maintenus, dont les salaires n'ont pas été payés au mois de Mars, Avril et Mai 2020, nous avons obtenu une déclaration sur l'honneur de la part de la direction, attestant que le paiement des salaires des mois ultérieurs aura lieu et que personne ne sera licencié ;

3. Procédures convenues pour la vérification de non cessation d'activité avant fin février 2020 :

- 3.1. Nous avons examiné la comptabilité, et les 13 dernières déclarations mensuelles fiscales (janvier 2019 à janvier 2020), pour nous assurer de l'existence d'une activité pendant cette période.
- 3.2. Nous avons sélectionné un échantillon de factures émises durant cette date et nous avons vérifié leur encaissement pour nous assurer de l'existence d'une activité pendant cette période
- 3.3. Nous avons obtenu une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas en arrêt d'activité avant Mars 2020,

4. Procédures convenues pour non soumission aux procédures de redressement judiciaire dans le cadre de la loi n°201636 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives :

- 4.1. Nous avons consulté le registre national de entreprises pour nous assurer de l'absence de toute mention de procédures collectives en cours ;
- 4.2. Nous avons obtenu une déclaration sur l'honneur attestant l'absence d'une demande de règlement judiciaire en cours non encore approuvée ;

Les travaux effectués nous conduisent aux constatations des faits suivants :

- | | |
|--|------------------------------|
| a. Concernant les procédures reprises au point 1 : | nous n'avons rien à signaler |
| b. Concernant les procédures reprises au point 2 : | nous n'avons rien à signaler |
| c. Concernant les procédures reprises au point 3 : | nous n'avons rien à signaler |
| d. d. Concernant les procédures reprises au point 4: | nous n'avons rien à signaler |

Compte tenu des procédures mises en œuvre et des informations recueillies ainsi que celles portées à notre connaissance, nous n'avons pas d'autres informations à vous communiquer, l'exception du tableau de synthèse des conclusions du présent rapport, présenté ci-joint.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe de ce rapport et est réservé à l'usage exclusif de la commission d'accompagnement et d'appui aux entreprises affectées par les répercussions de la propagation de la Covid-19 pour se prononcer sur l'éligibilité de la Société XXTUNISIE aux mesures mentionnées aux articles 2, 3, 11 et 12 du décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni être diffusé à d'autres parties. Ce rapport ne concerne que les comptes et les éléments susmentionnés et ne s'étend à aucun des états financiers de la société « XXTUNISIE » pris dans leur ensemble.

Tunis, le 22 septembre 2020

Nom et prénom du CAC
SIGNATURE

ANNEXE

Synthèse des conclusions du rapport spécial de procédures convenues sur les critères de définition des entreprises affectées par la Covid 19

Liste de vérification des conditions de bénéfice des mesures de soutien fiscales et financières « Covid-2019 »			
Assertion	Oui	Non	Observations
Existence d'une régression du chiffre d'affaires de l'entreprise du mois de mars 2020 de plus que 25% par rapport aux chiffres du mois de mars 2019 ou existence d'une régression du chiffre d'affaires du mois d'avril 2020 de plus que 40% par rapport aux chiffres du mois d'avril 2019	✓		<ul style="list-style-type: none">- Régression du CA du mois de Mars 2020 par rapport à celui de Mars 2019 : 79 %- Régression du CA du mois d'Avril 2020 par rapport a celui d'Avril 2019 : 100 %
Maintien de tous les agents permanents ou ceux liés par des contrats de travail à durée déterminée et exécutoire à la date d'entrée en vigueur du décret-loi du Chef du gouvernement n°2020-6 du 16 avril 2020	✓		Nous avons obtenu une déclaration sur l'honneur de la part de la direction en date du 02 Juin 2020 attestant que le paiement des salaires des mois ultérieurs aura lieu et que personne ne sera licencié .
Absence d'une cessation d'activité avant fin février 2020	✓		Nous avons reçu la déclaration sur l'honneur en date de 11 Juin 2020 attestant que l'entreprise n'était pas en arrêt d'activité avant Mars 2020.
Absence d'une procédure de règlement judiciaire en cours	✓		Nous avons vérifié sur copie RNE récente l'absence d'inscription dans ce sens.

Tunis, le 22 septembre 2020

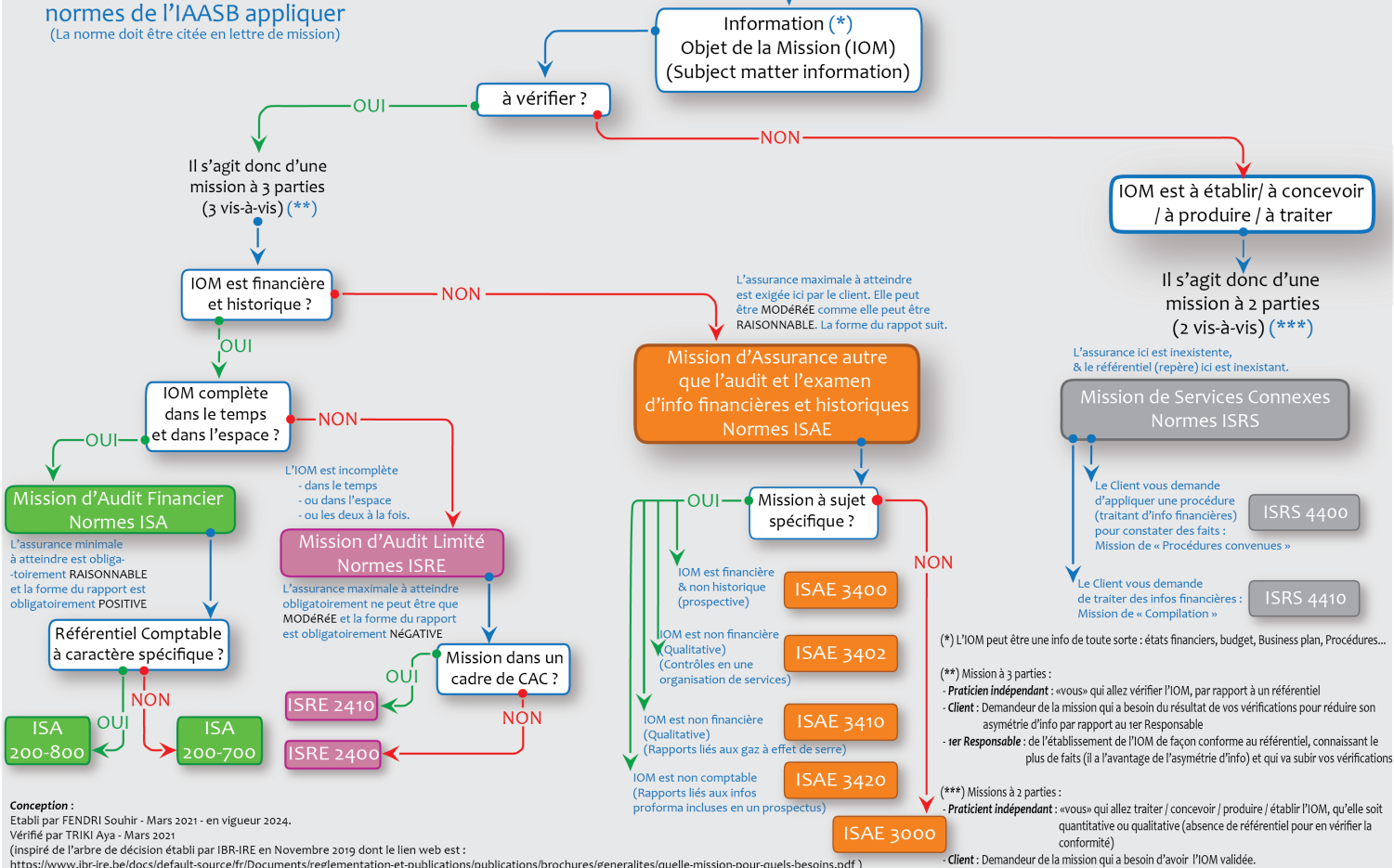
Fin Annexe 4

(merci à Mme Abir Ben Aoun (expert comptable) pour cet exemple de rapport covid)

ARBRE DE DÉCISION

pour identifier quelles normes de l'IAASB appliquer
(La norme doit être citée en lettre de mission)

Client du Cabinet Demandeur de la mission → Mission → Vous : (Cabinet) Praticien indépendant



Conception :

Etabli par FENDRI Souhri - Mars 2021 - en vigueur 2024.

Vérifié par TRIKI Aya - Mars 2021

(inspiré de l'arbre de décision établi par IBR-IRE en Novembre 2019 dont le lien web est :

<https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/Documents/reglementation-et-publications/publications/brochures/generales/quelle-mission-pour-quels-besoins.pdf>)

Chap 2 Quiz 3 : Diapo 52

Réponses au Quiz 3

Section I : Besoin d'audit financier

- Résumé : Il ne peut y avoir de « Besoin » de mission d'assurance que SI :
 - Il existe une asymétrie d'info et un possible conflit d'intérêt entre 2 parties des 3
 - Il existe au moins 3 parties : 2 entre lesquels l'asymétrie d'info existe et la 3eme partie qui jouera : l'arbitre.
 - L'info objet de la mission d'assurance est traçable, auditable.
- Il naît donc besoin de vérification par rapport à un référentiel d'une info objet de la mission d'assurance.

QUIZZ 3 :

- Q1 : en mission d'audit fin, quel référentiel utilise l'auditeur pour comparer avec les EF de son client audité ? → **NCT / IFRS**
- Q2 : en mission d'audit fin, quel référentiel utilise l'auditeur pour exécuter sa mission ? → **normes ISA**
- Q3 : le conflit d'intérêt dans une mission de diagnostic du SCI établi par l'auditeur interne pour le CA (référentiel CoSO), il est entre qui et qui ? → **entre l'auditeur interne et la Direction**
- Q4 : le conflit d'intérêt dans une mission de diagnostic du Budget 2022-2026 établi par le contrôleur de gestion pour le CA (référentiel méthodes de prévision), il est entre qui et qui ? → **CG et Direction**

Chap 2 Quiz 4 : Diapo 59

Réponses au Quiz 4

Section 2 : Définition de la mission d'assurance

Vous êtes expert comptable, votre client "Sté XYZ" vous propose trois missions :

Laquelle est une mission d'assurance ? Laquelle est une mission d'audit financier ?

- **Mission A** : lui tenir ses registres de paie, puisque XYZ dispose de 1000 ingénieurs informatiques comme employés (outsourcing Paie) : calculer les salaires chaque mois établir les bulletins de paie, établir le récap de Paie et aider au renseignement des déclarations sociales, XYZ se chargera des paiements sur la base de vos calculs.
- **Mission B** : lui diagnostiquer son système de contrôle interne s'il est établi selon le CoSO 1 ou selon l'approche traditionnelle : Observer le SCI, conduire les interviews avec les Directeurs, tester certaines procédures et établir un rapport de conformité du SCI de XYZ au référentiel CoSO1, rassemblant toutes les défaillances des procédures actuelles de CI de XYZ vis à vis du référentiel, en proposant pour chaque défaillance une procédure rectifiée efficiente.
- **Mission C** : Vérifier si les processus de gestion établis au sein de XYZ ont le niveau de qualité adéquat vis à vis des normes ISO (27000/30300/30301/41011) : Observer les procédures de gestion, y détecter les défaillances vis à vis des normes ISO citées et proposer les rectifications efficientes nécessaires.

→ Aucune n'est une mission d'audit financier, mais elles sont toutes des missions d'assurance (N.B. : mission A est une mission de compilation)

Chap 2 Quiz 5 : Diapo 67

Réponses au Quiz 5 : Typologie de l' I.O.M.A.

Section 4 : Caractéristiques Info auditée

1. Audit SCI : info passée, historique, qualitative, complète
2. Audit Procédures de gestion : passée , qualitative, complète
3. Client propose la mission en Mai 2021 : Audit Budget des ventes du 2eme semestre 2022 : info future, quantitative, incomplet dans le temps et dans l'espace
4. Audit Budget de 2023, mission proposée en 2021 : info future (projections, données prévisionnelles...), quantitative, complète
5. Audit de la rubrique clients du 2eme semestre de 2020, mission proposée en 2021 : info passée, quantitative, incomplet dans l'espace ET dans le temps
6. Audit EF de 2020, nous sommes en 2021 : info passée. Quantitative, complet dans le temps et dans l'espace
7. Client qui propose à votre cabinet la mission suivante : nous sommes en Juin 2021, il vous demande d'auditer les EF de 2021. l'audit ne sera entamé que si le bilan sera clôturé : Info passée... quantitative, complète.

Chap 2 Quiz 6 : Diapo 68

Réponses au Quiz 6

Section 4 : Caractéristiques Info audité

- Mr Karim me propose la Mission A avec l'une des deux options :
 - Option 1 : collecter les données clients et les mettre sous forme de tableau des clients des 5 dernières années : le livrable c'est la Base de données Clients.
 - Option 2 : mettre en place une procédure automatisée de collecte de données clients, éventuels et y insérer les données des clients des 5 années passées. : le livrable c'est une procédure (contenant un logiciel, et la BD-Clients)
- Mon rôle est il un rôle de vérification ? **Non**
- Quand je vais exécuter cette mission, est ce que j'y serais en relation professionnelle avec seulement Mr Karim ou bien moi, Karim et quelqu'un d'autre ? **2 personnes → relation à 2 parties.**
 → c'est une mission à assurance inexistante
- Mission B : Mr Karim m'a demandé de vérifier si Mme Samia qui avait commencé à établir le tableau des clients de l'entreprise si elle l'a établie en bonne et due forme ou pas. Cette mission est elle une mission d'assurance ?
 → c'est une mission ou il y a vérification, il y a 3 parties, et il y a un rapport sur le travail de Mme Samia. Le niveau d'assurance est raisonnable ou modérée (jamais inexistant)

Chap 2 Quiz 7 : Diapo 80

Réponses au Quiz 7

Deviner une mission à partir de son rapport

Rapport : « Nous n'avons pas pu collecter les preuves que le budget Approvisionnements de l'entreprise Z relatif aux 5 années 2020 à 2024 n'a pas été établi selon les méthodes scientifiques de prévisions adéquates. »

- **Mission** : **Audit de budget** : c'est une mission d'assurance
- **Type du rapport est** : **CPS** (certification pure & simple)
- **Niveau d'ass** : **limitée = modérée**
- **Forme** : **négative**
- **Référentiel (repère) par rapport auquel la certification est émise** :
 - **les méthodes scientifiques de prévisions (adéquates)**
- **Normes IAASB à appliquer** :
 - **ce ne sont pas les ISA, ce sont les normes ISAE de l'IAASB.**
- **Caractéristiques de l'Info objet de la mission** :
 - **Future** (transactions traitées par le budget sont futures)
 - **Quantitative** (le budget est un tableau chiffré)
 - **Incomplète dans l'espace** (budget approuvés et non total), **complète dans le temps** (5ans)
 - **à vérifier** (audit de budget et non établissement de budget)

CONDUITE DE LA SÉANCE TP 1 :

1 Pour retrouver le texte original des normes des missions d'assurance, suivre ces liens :

Français : <https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/Documents/reglementation-et-publications/normes-et-recommandations/ISA/ISA-nouvelles-et-revisees/ISA-nouvelles-et-revisees-2017/ISA-210-FR-2016-2017-CLEAN.pdf>

Anglais : <https://www.iaasb.org/publications/2022-handbook-international-quality-management-auditing-review-other-assurance-and-related-services>

2 Lecture par les étudiants du paragraphe 8 puis du paragraphe 6 (b) de l'ISA 210.

Le pdf de ces normes et le TP Excel ont été mis à disposition de l'étudiant au site, il ne peut les télécharger que via son propre compte au site.

3 Examiner avec les étudiants l'Entête du questionnaire d'acceptation de mission

Remarquez ses composantes qui montrent qu'une structuration de contrôle qualité existe au cabinet pour toute mission

L'existence de personne qui revoit ce questionnaire différente de celle qui le remplit
et l'existence de personne qui confirme la revue du questionnaire différente de celle qui le revoit
sont deux obligations imposées par les normes ISQM 1 & 2 de l'IAASB

Tout EC membre de l'OECD doit organiser son cabinet conformément aux exigences des normes ISQM 1 & 2.

Donc toute mission devrait avoir :

*Ces responsabilités au sein du cabinet professionnel sont définies par :
ISA 220 § 12.*

un Partner	- le signataire du rapport final de la mission
un QRM (<i>selon si le client est d'intérêt public</i>)	- le responsable Quality & Risks Management
un Superviseur d'Equipe d'Audit	- qui revoit les infos renseignés en ce questionnaire et leurs preuves et accompagne l'équipe en tous ses travaux de la présente mission
un/des Collaborateur/s	- qui a pour rôle de rechercher les infos, remplir le questionnaire et rattacher les docs qui prouvent ce qui a été rempli en ce questionnaire et soumettre à revue.

4 Exprimer aux étudiants qu'il s'agit d'un extrait de questionnaire,

C'est une partie et non la totalité des questions que doit se poser l'auditeur avant d'accepter une mission d'audit.

Pour avoir une idée sur tout type de question à se poser en cette étape, il faut étudier les ISA 210 et 220 ainsi que le code d'éthique de l'IFAC, puis apporter des questions supplémentaires à ce questionnaire et intégrer ces nouvelles questions au scoring.

5 Automatismes inclus à ce questionnaire :

1 Faire remarquer aux étudiants que dès que la case "Abréviation client" change de contenu toutes les questions du questionnaires s'y adaptent et cet automatisme s'élabore avec la fonction Excel "Concatener". Demander un 1er travail : introduire la fonction Concatener à la cellule D87.

= CONCATENER ("d'un intérêt financier direct chez le client" ; AB2 ; "?")

2 Faire remarquer aux étudiants qu'un bon questionnaire qui pousse les collaborateurs à travailler efficacement et en peu de temps, devrait être uniformisé de façon à ce que tous les "OUI" signifient une situation non risquée et tous les "NON" signifient une situation risquée. Le présent questionnaire n'est pas uniformisé. Il faut demander aux étudiants comme 2ème travail de proposer une autre façon d'exprimer la question (4.1.5) afin d'uniformiser les questions comme décrit ci-dessus (pour que la réponse "Oui" soit bénéfique au cabinet et non menaçante).

3 3ème et dernier travail de l'étudiant : Montrer à l'étudiant comment avec la fonction "SI" simple d'Excel, vous pouvez scorer 3 ou 4 questions. Puis demander à l'étudiant de refaire ce travail et d'intégrer 2 questions supplémentaires au 1er score. Il a appris ainsi à donner un chiffre à une évaluation de critères qualitatifs, **ce qu'il aura généralement beaucoup à refaire durant toutes les étapes de la mission d'assurance.**

- 4 Tout score peut être pondéré par l'importance du critère évalué : il y a 4 ou 5 volets en ce questionnaire, "l'indépendance" est le volet le plus important parmi les 4 ou 5. Sa pondération est de 3 (car son manque peut entraîner la prison ou l'exclusion de l'OECT pour le professionnel cpt). Alors que le volet "Identification du client et de la mission" est le volet le moins important, on associe à toutes ses questions la pondération 1.
- 5 Pour intégrer plus de situations possibles à ce questionnaire, on peut programmer Excel pour montrer ou masquer un groupe de questions spécifiques selon le cas. Il faut alors recourir à la programmation Excel avec VBA.
- 6 Enfin, si parmi les étudiants il y aurait celui ou celle qui pense qu'utiliser par exemple google-forms serait meilleur que construire "manuellement" un questionnaire sur Excel, il faut ne jamais oublier que :
- les résultats obtenus de google form ne servent pas à appliquer un score,
 - et que les données de google form alimentent les "stations" d'intelligence artificielle à l'insu des propriétaires de ces informations,
 - et que le professionnel comptable est frappé de l'obligation de protéger le secret professionnel,
 - et que enfin les stations d'IA peuvent des fois appartenir à des pays/Etats avec qui notre pays pourrait entrer en conflit un de ces jours. Il vaut mieux donc développer nos outils en interne.

6 Scoring :

Raisonnement : Score = [si() + si() + si() + si()] / somme pondérations.

→ **Plus le score serait proche de 100%, moins la mission serait risquée pour le cabinet et plus l'auditeur serait poussé à accepter la mission.**

1 = Si (Cellule de réponse "Oui" AH18 contient "X" ;
 Alors : Résultat si vrai = prendre en considération la pondération contenue dans la cellule AH17 (1);
 Sinon : Résultat si faux (AH18 ne contient pas X) = prendre en considération 0),
 Ensuite répéter pour toutes le reste des questions
 Faire la somme des toutes les résultats
 Diviser cette somme sur la somme des pondérations. *(tout ceci dans la même formule)*

2 Formule pour scorer ensemble les questions 1.1 / 1.2 / 2.1 / 2.2 / 2.3 / 2.4 :

$$= (SI(AH18="x";AH17;0) + SI(AJ22="x";AJ21;0) + SI(AH39="x";AH38;0) + SI(AJ41="x";AJ40;0) + SI(AH46="x";AH45;0) + SI(AJ48="x";AJ47;0) + SI(AH52="x";AH51;0) + SI(AH57="x";AH56;0)) / (AH56+AH51+AJ47+AH45+AJ40+AH38+AJ21+AH17)$$

7 Être à l'écoute de possibles meilleures propositions de la part des étudiants :

La formule de scoring peut être améliorée par la fonction "NB.SI", le score peut être subdivisé en scores spécifiques selon la nature des questions... etc.

L'étudiant apprendra l'usage et l'utilité de la fonction NB.SI durant les séances TP ultérieures.

Fin Conduite TP 1.

Introduction :

Par la réalisation du TP 1, l'étudiant est appelé à prendre conscience des faits que :

- le client diffère de la mission : un client peut charger le cabinet d'une seule ou de plusieurs missions, ponctuelles et/ou récurrentes.
(ex : un client CAC génère dès acceptation trois missions durant un mandat : mission CAC N, CAC N+1 & CAC N+2)
- toute mission apporte avec elle de façon intrinsèque ses propres risques, qui affecteront le cabinet professionnel, si jamais la mission est acceptée :
 - Risque de mauvaise réputation du dirigeant de l'entreprise cliente, dans le monde des affaires
 - Risque de mauvaise réputation des propriétaires de l'entreprise cliente, dans le monde des affaires
 - Risque d'insolvabilité de l'entreprise cliente
 - Risque qu'un des membres de l'équipe devienne dépendant du client et ce en cours de mission
 - Risque de manque de compétences (vis-à-vis du secteur d'activité du client, de la complexité de la mission...) de la part des membres de l'équipe qui seront affectés à l'exécution de la mission
 - Risque de manque de disponibilité de la part du cabinet pour exécuter la mission... etc

Ces exemples de risques pousseraient le cabinet à refuser la mission pour éviter qu'il en soit négativement affecté.

- Par conséquent l'acceptation, de tout type de mission par le cabinet, doit se réaliser de façon étudiée et non hâtive : L'acceptation d'une nouvelle mission d'audit (ou la continuation d'une mission déjà existante d'audit) doit être conforme aux normes 200, 210 et 220 :
 - L'ISA 210 traite des aspects de l'acceptation de la mission qui sont du ressort de la **Direction** / Gouvernement d'entreprise (GE).
 - L'ISA 220 traite des aspects de l'acceptation de la mission qui sont du ressort de **l'Auditeur et de son cabinet**.
 - L'ISA 200 traite des **objectifs généraux de l'auditeur** indépendant qui conduit une mission d'audit financier, ainsi que de la **nature** et **l'étendue** de la **mission** permettant l'atteinte des objectifs généraux de l'auditeur.

Raison d'être du TP 1

Rappel ISA 210.8 :

« Lorsque les conditions préalables à l'acceptation d'une mission d'audit ne sont pas réunies, l'auditeur doit s'en entretenir avec la direction. A moins que la loi ou la réglementation ne l'y oblige, l'auditeur ne doit pas accepter la mission d'audit proposée :

(a) lorsqu'il a conclu que le référentiel comptable qui sera appliqué pour l'établissement des états financiers n'est pas acceptable, sauf dans les cas prévus au paragraphe 19 ; ou

(b) lorsque l'accord prévu au paragraphe 6(b) n'a pas été obtenu. »

Objectifs du TP 1 :

- 1 Comprendre les recommandations les plus importantes des ISA relatives à la phase "acceptation de mission d'audit"
 - Différencier entre risques de la mission et risques d'audit
 - Comprendre que lors de l'acceptation on n'applique pas seulement les ISA mais aussi les ISQM et le code d'éthique
 - Comprendre que lors de l'acceptation le cabinet du professionnel comptable devrait être organisé d'une manière spécifique avant et au cours d'une mission pour permettre les diverses revues de travaux des collaborateurs et les discussions en réunions d'équipe...
- 2 Apprendre à scorer un questionnaire pour automatiser même partiellement un processus d'évaluation/estimation qualitatif au sein du cabinet
Utiliser la fonction Si d'excel (et nb.si) pour scorer, et donc évaluer uniformément entre collaborateurs une situation qualitative.

3 Pour retrouver le texte original des normes des missions d'assurance, suivre ces liens :

Anglais :	Toutes les normes IAASB y compris les ISA actualisées jusqu'à 2022		https://www.iaasb.org/publications/2022-handbook-international-quality-management-auditing-review-other-assurance-and-related-services
Français :	Toutes les ISA traduites en Fr (2022)	Site de l'Ordre des EC de Belgique	https://www.ibr-ire.be/fr/reglementation-et-publications/normes-et-recommandations/normes-internationales-applicables-en-Belgique/tableau-des-normes-internationales-applicables-en-Belgique
Français :	ISA 200 (version 2022)	applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/09	https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/Documents/reglementation-et-publications/normes-et-recommandations/ISA/ISA-nouvelles-et-revisees/ISA-nouvelles-et-revisees-2017/ISA-200-FR-2016-2017-CLEAN.pdf
Français :	ISA 210 (version 2022)	applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/09	https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/Documents/reglementation-et-publications/normes-et-recommandations/ISA/ISA-nouvelles-et-revisees/ISA-nouvelles-et-revisees-2017/ISA-210-FR-2016-2017-CLEAN.pdf
Français :	ISA 220 révisée 2022	applicable à l'audit des EF ouverts à partir du 15/12/22	https://www.ibr-ire.be/docs/default-source/fr/documents/reglementation-et-publications/normes-et-recommandations/isa/isa-nouvelles-et-revisees/isa-220-revisee-fr.pdf
Dès le 16 Février 2024 (ultérieurement à ce TD), l'IFAC publie la traduction française de l'IAASB HandBook 2022 élaborée par l'ICCA Canadien			

4 L'acceptation d'une nouvelle mission d'audit (ou la continuation d'une mission déjà existante d'audit) doit être conforme aux normes 200, 210 et 220 :

- L'ISA 210 traite des aspects de l'acceptation de la mission qui sont du ressort de la **Direction** / Gouvernement d'entreprise (GE).
- L'ISA 220 traite des aspects de l'acceptation de la mission qui sont du ressort de **l'Auditeur**.
- L'ISA 200 traite des **objectifs généraux de l'auditeur** indépendant qui conduit une mission d'audit financier, ainsi que de la **nature** et **l'étendue** de la **mission** permettant l'atteinte des objectifs généraux de l'auditeur.

5 Référentiels applicables à la phase Acceptation d'une mission d'Audit / d'Assurance :

- L'ISA 200 traite des objectifs de l'auditeur, et par conséquent la nature et l'étendue de la mission
- L'ISA 210 traite des obligations de l'auditeur de convenir avec la Direction/GE des termes de la mission d'audit. Ce qui implique de s'assurer que certaines conditions préalables à une mission d'audit, qui sont de la responsabilité de la Direction/GE, sont remplies.
- La Norme ISA 220 traite des aspects de l'acceptation de la mission qui sont du ressort de l'auditeur (qui fait appel aux normes ISQM et au Code d'éthique).
- La Norme IAASB : ISQM 1
- La Norme IAASB : ISQM 2
- Le Code d'éthique de l'IFAC : pour les règles d'indépendance, pour les règles de protection du secret professionnel et pour les règles de revue des travaux et étapes de la mission

Logo	Nom client : <input type="text"/>	Abrév. clt : <input type="text"/>	Référence Doc
Cabinet	Exercice (N) : du <input type="text"/> au <input type="text"/>	Code Client : <input type="text"/>	
A & C	Préparé par : <input type="text"/>	<input type="text"/>	Date : <input type="text"/>
Assessment	Revu par : <input type="text"/>	<input type="text"/>	Date : <input type="text"/>
Form	Confirmé par : <input type="text"/>	<input type="text"/>	Date : <input type="text"/>



EXTRAIT DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCEPTATION / CONTINUATION DE LA MISSION

Formulaire à remplir pour toute nouvelle nomination ou reconduction de nomination, au plus tard à l'approche de la date de l'AGO (de nomination) de la firme cliente d'audit. (A&C Assessment Form)

ÉVALUATION DES RISQUES À LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT

1. Identité du client & identification globale de la mission : Oui Non NA

1.1	Une preuve satisfaisante de l'identité du client a-t-elle été obtenue ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			
	<i>(uniquement pour les nouvelles nominations)</i>			
1.2	Y-a-t-il jusqu'ici des questions en suspend rattachées à l'identité du client	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			
1.3	constituée le : <input type="text"/>	<input type="text"/>	1.6	Total Brut du Bilan Exercice N-1 <input type="text"/>
	<i>(date publication du PV de l'AGC)</i>			
1.4	Nature de : <input type="text"/>	<input type="text"/>	1.7	Total Produits Hors Taxe Ex N-1 <input type="text"/>
	<i>(§A4 à A10 ISA 210)</i>			
1.5	Forme de : <input type="text"/>	<input type="text"/>	1.8	Nb Moyen d'Employé de l'Ex N-1 <input type="text"/>
1.9	La mission : Audit des EF de de l'exercice est une mission d'Audit Légal ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			

2. Caractère acceptable du référentiel comptable appliqué par le client : [§ 6 (a) ISA 210] Oui Non NA

2.1	L'entreprise établit les EF objet d'audit dans le but de : <i>(§A4 à A10 ISA 210)</i>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-	répondre aux besoins communs d'info fin. d'un large éventails d'utilisateurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-	répondre aux besoins d'utilisateurs spécifiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			
2.2	Nature des états financiers objet de la mission :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-	La mission consiste à auditer un jeu complet d'Etats Financiers	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-	La mission consiste à auditer un élément d'état financier seul	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			
2.3	La loi/réglementation prescrit un référentiel comptable obligatoire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			
2.4	Le Cabinet considère que le référentiel comptable de est acceptable ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3. Accord sur les responsabilités de la Direction [§ 6 (b) ISA 210] et [ISA 200 § A4] (§A11 à A19 ISA 210) Oui Non NA

3.1	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de du fait que les EF objets de la présente mission sont établis conformément au référentiel comptable et sont sincèrement présentés.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.2	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de du fait que le contrôle interne, que la Direction considère nécessaire à l'établissement des EF, ne comporte pas d'anomalies significatives (fraudes /erreurs).	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3.3	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de du fait qu'elle donnera -aux membres de l'équipe d'audit (rattachée à la présente mission)- accès aux informations et aux personnes pour permettre l'obtention des éléments probants.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Observ : <input type="text"/>			

4. Moralité et intégrité du client :		Oui	Non	NA
4.1	Des clients de confiance entretiendraient des relations économiques stables avec le client ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2	A-t-on l'assurance raisonnable qu'aucun événement ou aucune situation ne jette le doute sur l'intégrité des propriétaires, des membres du conseil d'administration ou de la direction du client ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3	Est-ce que le cabinet aurait une assurance raisonnable qu'aucun des éléments suivants rattachés aux propriétaires ou à la direction du client, n'est présent :			
	- des condamnations / sanctions réglementaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- des soupçons d'actes illégaux ou de fraude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- des investigations judiciaires en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- des dirigeants membres d'organismes professionnels, qui ne sont pas en règle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- de la publicité négative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- des rapports étroits avec des personnes et/ou des sociétés dont les principes moraux sont douteux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Moralité et intégrité du client (suite) :		Oui	Non	NA
4.4	Y aurait-il d'autres auditeurs/professionnels comptables qui auraient refusé de travailler pour le client ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.5	Le Cabinet soupçonnerait-il le client à vouloir rechercher un avis favorable d'audit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ : <input type="text"/>			
4.6	Le cabinet a-t-il reçu des informations de la part du précédent auditeur sur d'éventuels :			
	- d'empêchements d'accès aux infos/personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- honoraires impayés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- exigences déraisonnables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- manque de coopération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EVALUATION DES RISQUES A LA RESPONSABILITE DU CABINET

[§ 13 à 28 ISA 220] + [ISA 200] + Code d'éthique de l'IFAC

5. Possible influence du cabinet sur l'objet de la mission d'audit		Oui	Non	NA
5.1	Y a-t-il un membre de famille proche/immédiate du Partner ou du personnel du cabinet (y compris les sous-traitants et consultants impliqués dans les travaux d'audit) ou des administrateurs, dirigeants ou employés du client, qui serait en mesure d'exercer une influence directe et significative sur la préparation des documents comptables du client ou de ses états financiers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ : <input type="text"/>			
5.2	Est-ce que les employés, les partenaires (ou d'anciens partenaires) du cabinet ont travaillé pour (/ont rejoint) le client au cours des deux années précédentes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ : <input type="text"/>			
5.3	Est-ce que les employés, les partenaires ou d'anciens partenaires du cabinet ont signé un engagement de notifier au cabinet leur intention de rejoindre le client au cas où ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ : <input type="text"/>			
5.4	Est-ce qu'un ancien directeur, exécutif ou employé du client a rejoint le cabinet durant les trois dernières années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ : <input type="text"/>			

- 5.5 Est-ce qu'un partenaire ou employé du cabinet ou d'un membre du réseau, travaille en tant qu'exécutif ou directeur de département chez le client ?
- Observ :
- 5.6 Est-ce qu'un quelconque employé du cabinet a été le responsable d'audit du client pour cinq années consécutives en total ?
- Observ :
- 5.7 Est-ce que le cabinet ou un membre du réseau procure un quelconque service au client hors audit (y inclus les engagements d'employés temporaires) ?
- Observ :

6. Indépendance :

Oui Non NA

- 6.1 Le cabinet, son réseau ou tout individu membre du cabinet (y inclus la famille immédiate de l'individu) est-il bénéficiaire, ou à titre fiduciaire / dépositaire / garant / autre :
- d'un intérêt financier direct chez le client ?
 - d'un intérêt financier indirect significatif chez le client ?
- Observ :
- 6.2 Le cabinet ou tout membre du réseau ou membre de l'équipe d'audit, a-t-il prêté ou emprunté ou s'être porté garant d'un prêt, du ou pour le client ?
- Observ :
- 6.3 Est-ce que le cabinet, ou tout membre du réseau, ou membre de l'équipe d'audit, (y inclus la famille directe du membre) ont une relation d'affaires significative avec le client ou avec sa Direction ?
- Observ :
- 6.4 Est-ce que le client ou ses propriétaires (actionnaires/associés) et administrateurs détiennent une part significative dans notre cabinet ou dans un membre de notre réseau ?
- Observ :
- 6.5 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion des honoraires totaux du cabinet ?
- Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : %
- Observ :
- 6.6 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion de la base de rémunération du Partner ?
- Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage : %
- Observ :
- 6.7 Y a-t-il des frais exceptionnels, qui sont soit contestés soit en retard en ce qui concerne les services fournis par le cabinet au client, de plus de 2500 dt ?
- Observ :
- 6.8 Est ce que le cabinet, ou le partner, ou le QMR (si désigné) ou n'importe quel membre de l'équipe d'audit a accepté un quelconque cadeau de la part du client, et dont la valeur n'est pas clairement insignifiante ?
- Observ :
- 6.9 Est-ce que le cabinet est impliqué ou est susceptible de l'être, en une quelconque action en justice ou litige vis-à-vis du client ?
- Observ :
- 6.10 Est-ce que le résumé des menaces d'indépendance identifiées -ainsi que des sauvegardes appliquées- a été complété ? (Annexe XXX)
- n.b. : pour toute réponse "oui" à une quelconque question de cette section 2, compléter l'annexe YYY*
- Observ :

7. Capacité de services du Cabinet :		Oui	Non	NA
7.1	Est-ce que l'opinion relative à cette mission va être signée en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autre que la juridiction d'origine du cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si "oui", inscrire le nom de la juridiction/pays :	<input type="text"/>		
	et confirmer que le cabinet ainsi que le responsable de mission sont légalement autorisés à mener à bien la mission dans le cadre des juridictions/pays adéquats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<i>La preuve de l'autorisation est à rattacher au présent checklist :</i>	<input type="text"/>		
	Observ :	<input type="text"/>		
7.2	Est-ce qu'un partenaire au cabinet a été pour sept années consécutives, en total, responsable de mission ou Quality Management Reviewer (QMR) ou partenaire clé d'autre mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.3	Les associés et les collaborateurs ont-ils une connaissance suffisante des méthodes comptables utilisées dans le secteur d'activité du client pour réaliser la mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Dans la négative, le cabinet pourrait obtenir cette connaissance facilement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.4	Est-ce que des délais appropriés ont été affectés à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		

7. Capacité de services du Cabinet (suite) :		Oui	Non	NA
7.5	Est-ce que le personnel adéquat a été ou sera affecté à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.6	Est-ce que le cabinet estime qu'il possède l'expérience suffisante vis-à-vis du secteur d'activité relatif à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.7	En présence d'une autorité de réglementation, est ce que le cabinet estime posséder une connaissance adéquate des règles et réglementations pertinents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si "oui", saisir le nom de l'autorité de réglementation:	<input type="text"/>		
	Observ :	<input type="text"/>		
7.8	Avons-nous une préoccupation significative autour de l'intégrité de notre gestion ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.9	Avons-nous une préoccupation significative autour de la viabilité du cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
7.10	Est-ce que le budget affecté à la mission est réaliste et suffisant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		

8. Revue du Management Qualité et Risques de la mission		Oui	Non	NA
8.1	Est-ce que le client (ses dettes ou actions) pourrait devenir d'intérêt public dans les douze mois à venir ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
8.2	Est-ce que les frais pour le client / groupe excède 10% des honoraires bruts du responsable de mission (ou 5% pour les clients d'intérêt public) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
8.3	Est-ce que le client / groupe a un intérêt public significatif ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		

8.4	Est-ce que l'audit exige des connaissances de spécialistes particuliers, qui sont inhabituelles dans le contexte du portefeuille client habituel du cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
8.5	Est-ce qu'un haut niveau de risque métier ou de risque de fraude est identifié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
8.6	Est-ce que le client a été estimé à haut risque quand au risque lié à l'acceptation et continuation de la mission (Annexe 4B) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
8.7	Est-ce que le travail du responsable de mission nécessite une revue de contrôle qualité de la mission, conformément au programme de contrôle qualité du cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		
	<i>Si une quelconque question en la section 4 a été répondue par "oui", l'audit de cette mission exige une revue par le responsable QRM.</i>			
8.8	Est-ce que l'audit de cette mission exige une revue du contrôle qualité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Observ :	<input type="text"/>		

9. Approbations

Nous sommes convaincus que le cabinet peut accepter le client / continuer la mission sans préjudice à notre devoir d'indépendance ou à notre capacité à offrir un service approprié.

	Scoring :	Approuve ? :	Date :
Engagement Partner :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justif. Refus	<input type="text"/>		
Manager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justif. Refus	<input type="text"/>		
Responsable QRM :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justif. Refus	<input type="text"/>		

Lorsque l'avis de mission doit être signé en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autres que la juridiction d'origine du cabinet : je suis convaincu que le cabinet et l'Engagement Partner sont légalement autorisés à accepter et exécuter cette mission.

Listes déroulantes : 1.4 Nature Client à but lucratif à but non lucratif Publique Cotée en bourse Familiale Autre	1.5 Forme Jurid Client SA-Commerciale SA-Civile SCA-Commerciale SCA-Civile SUàRL-Commerciale SUàRL Civile SNC-Commerciale SNC-Civile SCS-Commerciale SCS-Civile S-Participation Grpmt d'Intérêt éco-GIE Autre
--	---

Logo	Nom client : Ex : African Business Corporation - SàRL Abrév. clt : ABC-SàRL	Référence Doc
Cabinet	Exercice (N) : du 01 01 22 au 31 12 22 Code Client : 304	A/C 08
A & C	Préparé par : Ahmed Ben Ahmed ABA A2	Date : 4/11/22
Assessment	Revu par : Mohamed Ben Mohamed MBM SM	Date : 10/11/22
Form	Confirmé par : Ayda Ayedi AA P	Date : 11/11/22

- Listes déroulantes :
- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 1.4 Nature Client | 1.5 Forme Jurid Client |
| à but lucratif | SA-Commerciale |
| à but non lucratif | SA-Civile |
| Publique | SCA-Commerciale |
| Cotée en bourse | SCA-Civile |
| Familiale | SUàRL-Commerciale |
| Autre | SUàRL Civile |
| | SNC-Commerciale |
| | SNC-Civile |
| | SCS-Commerciale |
| | SCS-Civile |
| | S-Participation |
| | Grpmt d'Intérêt éco-GIE |
| | Autre |

CORRIGÉ : EXTRAIT DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES RISQUES D'ACCEPTATION / CONTINUATION DE LA MISSION

Formulaire à remplir pour toute nouvelle nomination ou reconduction de nomination, au plus tard à l'approche de la date de l'AGO (de nomination) de la firme cliente d'audit. (A&C Assessment Form)

ÉVALUATION DES RISQUES À LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT

1. Identité du client & identification globale de la mission :		Oui	Non	NA
1.1	Une preuve satisfaisante de l'identité du client ABC-SàRL a-t-elle été obtenue ?	1 X	0	0
Observ : Nous avons obtenu les données d'ABC SàRL du RNE, voir lien hypertexte : (xxxxxxxx) <i>(uniquement pour les nouvelles nominations en tant que CAC ou Auditeur libre)</i>				
1.2	Y-a-t-il jusqu'ici des questions en suspend rattachées à l'identité du client ABC-SàRL	0 X	1	0
Observ : Copie des statuts ABC SàRL non encore obtenue				
1.3	ABC-SàRL constituée le : 15 04 19 <i>(date publication du PV de l'AGC)</i>			
1.4	Nature de ABC-SàRL : à but lucratif <i>(§A4 à A10 ISA 210)</i>			
1.5	Forme de ABC-SàRL : SàRL-Commerciale			
1.6	Total Brut du Bilan Exercice N-1		72 350 621,526	
1.7	Total Produits Hors Taxe Ex N-1		150 000,000	
1.8	Nb Moyen d'Employé de l'Ex N-1		39,62	
1.9	La mission : Audit des EF de ABC-SàRL de l'exercice 22 est une mission d'Audit Légal ?	1 X	2	0
Observ : il ne s'agit pas de la toute 1ère mission CAC pour le client, il faut donc contacter le CAC prédécesseur.				

(N.B. : On accepte la mission généralement alors que les EF objet de la mission ne sont pas encore clôturés (ici : le 11/11/22))

(NA = Non applicable)

(Le souci -objet du volet 1- de s'assurer de la nature de l'entreprise et de la nature de la mission, est une exigence des normes ISA 210 & 220)

[ici on renseigne les cases 1.6/1.7/1.8 par les données de l'Exercice N-1 car généralement les données de N ne sont pas encore clôturées (non dispo). Une mission d'audit des EF établis du 01/01/N au 31/12/N devrait en principe être acceptée lors de l'AGO de Juin N, sinon au max durant Nov N, donc avant cltûre des EF objets de la mission. La phase planification est entamée fin N (où on évalue le SCL, on fixe le seuil de signification, on estime les risques d'audit...) et la phase "Exécution" (recherche des erreurs comptables dans le détail des comptes en utilisant les outils excel...) est entamée après cltûre des EF donc en début N+1]. On appelle "intérim" lorsqu'on audite durant N une partie des EF (de janvier N à septembre N, en totalité (planif & exécution) puis on attend la clôtûre des EF de N et on termine en N+1 les travaux substantifs d'oct. à déc. N.

2. Caractère acceptable du référentiel comptable appliqué par le client :		Oui	Non	NA
[§ 6 (a) ISA 210]				
2.1	L'entreprise établit les EF objet d'audit dans le but de : <i>(§A4 à A10 ISA 210)</i>	1	0	0
-	répondre aux besoins communs d'info fin. d'un large éventails d'utilisateurs	X		
-	répondre aux besoins d'utilisateurs spécifiques		X	
Observ : (ex de besoins spécifiques : demande d'audit d'ABC par une banque ou par un organisme international)				
2.2	Nature des états financiers objet de la mission :	1	0	0
-	La mission consiste à auditer un jeu complet d'Etats Financiers	X		
-	La mission consiste à auditer un élément d'état financier seul		X	
Observ : ABC-SàRL est un client tunisien, le jeu d'EF est complet selon la législation tunisienne.				
2.3	La loi/réglementation prescrit un référentiel comptable obligatoire	1 X	0	0

(S'assurer de l'acceptabilité du référentiel comptable est une exigence de la norme ISA 210)

(Lorsque les utilisateurs de l'IOMA (ex : EF) sont spécifiques, il va alors s'agir d'une mission spécifique, qui peut ne pas nécessiter l'application des ISA)

(Le souci -objet du volet 2- est d'examiner 3 aspects (2.1/2.2/2.3) pour s'assurer si le référentiel comptable (normes comptables et cadre) appliqué par le client aux EF que notre cabinet va auditer, est un référentiel comptable acceptable.

En Tunisie notre SCT 1996 est acceptable et -en plus- est obligatoire. Du coup ces 3 questions ne figurent plus dans les questionnaires d'A&C. Elles figurent aux questionnaires A&C de missions étrangères où le pays du client n'a pas de normes cpt ou n'impose pas de référentiel cpt.)

Observ : **SCT 1996**

		1	0	0
2.4	Le Cabinet considère que le référentiel comptable de ABC-SàRL est acceptable ?	X		

3. Accord sur les responsabilités de la Direction

[§ 6 (b) ISA 210] et [ISA 200 § A4]
(§A11 à A19 ISA 210)

		Oui	Non	NA
		2	0	0
3.1	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de ABC-SàRL du fait que les EF objets de la présente mission sont établis conformément au référentiel comptable et sont sincèrement présentés.	X		
		2	0	0
3.2	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de ABC-SàRL du fait que le contrôle interne, que la Direction considère nécessaire à l'établissement des EF, ne comporte pas d'anomalies significatives (fraudes /erreurs).	X		
		2	0	0
3.3	Le Cabinet compte obtenir confirmation par la Direction de ABC-SàRL du fait qu'elle donnera -aux membres de l'équipe d'audit (rattachée à la présente mission)- accès aux informations et aux personnes pour permettre l'obtention des éléments probants.	X		

Observ : **Tous ces éléments ont été consignés dans la "lettre de mission" et dès sa signature par la Direction d'ABC-SàRL, ces accords (volet 3) deviendront "obtenus".**

4. Moralité et intégrité du client :

		Oui	Non	NA
		1	0	0
4.1	Des clients de confiance entretiendraient des relations économiques stables avec le client ABC-SàRL ?			
		2	0	0
4.2	A-t-on l'assurance raisonnable qu'aucun événement ou aucune situation ne jette le doute sur l'intégrité des propriétaires, des membres du conseil d'administration ou de la direction du client ABC-SàRL ?			
4.3	Est-ce que le cabinet aurait une assurance raisonnable qu'aucun des éléments suivants rattachés aux propriétaires ou à la direction du client, n'est présent :	2	0	0
	- des condamnations / sanctions réglementaires			
		1	0	0
	- des soupçons d'actes illégaux ou de fraude			
		1	0	0
	- des investigations judiciaires en cours			
		1	0	0
	- des dirigeants membres d'organismes professionnels, qui ne sont pas en règle			
		1	0	0
	- de la publicité négative			
		1	0	0
	- des rapports étroits avec des personnes et/ou des sociétés dont les principes moraux sont douteux			
		0	1	0
4.4	Y aurait il d'autres auditeurs/professionnels comptables qui auraient refusé de travailler pour le client ABC-SàRL ?			

[Les soucis que ces questions 3.1/3.2/3.3 essayent de gérer, sont pris en compte dans le texte de la "Lettre de mission" (LM) (Engagement letter) qui DOIT être signée par la Direction de l'entreprise cliente à auditer, avant le commencement de tout travail d'audit, pour garantir l'engagement de la Direction à aider l'auditeur et ne rien lui cacher (en plus de la "Lettre d'Affirmation"). La LM est la mesure de sauvegarde contre le désistement du dirigeant. (ce sont les propriétaires de l'entreprise qui ont nommé l'auditeur pour "surveiller" au moins comptablement le dirigeant)].

Certains cabinets entament la mission et ne font signer la LM que peu avant l'AGO qui lira le rapport d'audit !!! Dans ce cas l'auditeur se met en situation trop risquée, le dirigeant peut ne rien lui donner comme info et docs à auditer et n'aura aucune responsabilité à supporter !!!

La LM peut contenir plus d'exigences que les 3 exposées ici en 3.1/3.2/3.3, si la Direction la signe, elle s'y engage. Elle sera étudiée en chap 5 "Planification de la mission d'audit"

4. Moralité et intégrité du client (suite) :		Oui	Non	NA
		0	1	0
4.5	Le Cabinet soupçonnerait-il le client à vouloir rechercher un avis favorable d'audit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : ce genre de comportement avant acceptation dénote de la possibilité que les EF soient manipulés déjà.				
4.6	Le cabinet a-t-il reçu des informations de la part du précédent auditeur sur d'éventuels:	0	1	0
	- empêchements d'accès aux infos/personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- honoraires impayés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- exigences déraisonnables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- manque de coopération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EVALUATION DES RISQUES À LA RESPONSABILITÉ DU CABINET

[§ 13 à 28 ISA 220] + [ISA 200] + Code d'éthique de l'IFAC

5. Possible influence du cabinet sur l'objet de la mission d'audit		Oui	Non	NA
		0	2	0
5.1	Y a-t-il un membre de famille proche/immédiate du Partner ou du personnel du cabinet (y compris les sous-traitants et consultants impliqués dans les travaux d'audit) ou des administrateurs, dirigeants ou employés du client ABC-SàRL, qui serait en mesure d'exercer une influence directe et significative sur la préparation des documents comptables du client ABC-SàRL ou de ses états financiers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : <input type="text"/>				
5.2	Est-ce que les employés, les partenaires (ou d'anciens partenaires) du cabinet ont travaillé pour (/ont rejoint) le client ABC-SàRL au cours des deux années précédentes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : <input type="text"/>				
5.3	Est-ce que les employés, les partenaires ou d'anciens partenaires du cabinet ont signé un engagement de notifier au cabinet leur intention de rejoindre le client ABC-SàRL au cas où ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : <input type="text"/>				
5.4	Est-ce qu'un ancien directeur, exécutif ou employé du client ABC-SàRL a rejoint le cabinet durant les trois dernières années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : <input type="text"/>				
5.5	Est-ce qu'un partenaire ou employé du cabinet ou d'un membre du réseau, travaille en tant qu'exécutif ou directeur de département chez le client ABC-SàRL ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observ : <input type="text"/>				
5.6	Est-ce qu'un quelconque employé du cabinet a été le responsable d'audit du client pour cinq années consécutives en total ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUTILS EXCEL : Pour uniformiser par exemple ici la question 5.1 pour que tous les "oui" puissent signifier une situation non risquée, on peut reformuler la question comme suit : "Est-ce que le superviseur de la mission s'est assuré qu'il n'y a aucun membre de famille proche/immédiate du partner ou du personnel du cabinet (y compris les sous-traitants et consultants impliqués dans les travaux d'audit) ou des administrateurs, dirigeants ou employés du client, qui serait en mesure d'exercer une influence directe et significative sur la préparation des documents comptables du client ou de ses états financiers ?".

Rq : les restrictions du CSC en mission CAC vis-à-vis de l'indépendance de l'auditeur est moins sévère qu'à l'internationale, mais présente des sanctions)

→ (pour ne pas se trouver ici à auditer des comptes que le cabinet avait au passé établis lui-même)

Principe : "Ne pas être juge et partie à la fois"

→ (ces employés/partenaires du cabinet devraient déjà avoir signé un engagement de notifier cet évènement lorsqu'il se produirait)

Principe : "Ne pas être juge et partie à la fois"

→ (Le Système Qualité au cabinet devrait éviter ces longues reconductions de responsabilités-clés)

→ (La Q 5.6 change à 3 ans si notre cabinet est personne physique)

Observ :			
	0	2	0
5.7 Est-ce que le cabinet ou un membre du réseau procure un quelconque service au client hors audit (y inclus les engagements d'employés temporaires) ?			
Observ :			
6. Indépendance :	Oui	Non	NA
6.1 Le cabinet, son réseau ou tout individu membre du cabinet (y inclus la famille immédiate de l'individu) est-il bénéficiaire, ou à titre fiduciaire / dépositaire / garant / autre :			
	0	3	0
- d'un intérêt financier direct chez le client ABC-SàRL ?	X		
	0	3	0
- d'un intérêt financier indirect significatif chez le client ABC-SàRL ?		X	
Observ :	Ex : Mlle Fatma membre de l'équipe est endettée envers le client ABC.		
6.2 Le cabinet ou tout membre du réseau ou membre de l'équipe d'audit, a-t-il prêté ou emprunté ou s'être porté garant d'un prêt, du ou pour le client ABC-SàRL ?		X	
Observ :			
	0	3	0
6.3 Est-ce que le cabinet, ou tout membre du réseau, ou membre de l'équipe d'audit, (y inclus la famille directe du membre) ont une relation d'affaires significative avec le client ABC-SàRL ou avec sa Direction ?		X	
Observ :			
	0	3	0
6.4 Est-ce que le client ABC-SàRL ou ses propriétaires (actionnaires/associés) et administrateurs détiennent une part significative dans notre cabinet ou dans un membre de notre réseau ?		X	
Observ :			
	0	3	0
6.5 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion des honoraires totaux du cabinet ?			
- Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage :			%
Observ :			
	0	3	0
6.6 Est-ce que la totalité des honoraires avec le client ou le groupe du client représente une large proportion de la base de rémunération du Partner ?			
- Si cette proportion est supérieure à 5%, en indiquer ci-contre le pourcentage :			%
Observ :			
	0	2	0
6.7 Y at-il des frais exceptionnels, qui sont soit contestés soit en retard en ce qui concerne les services fournis par le cabinet au client, de plus de 2 500 dt ?			
Observ :			

→ (mesure de sauvegarde ici : faire signer à chaque membre de l'équipe un engagement d'indépendance avant d'entamer cette mission et y exprimer qu'ils n'ont ni intérêts financiers ni relation familiale ou morale avec le client.
Si en cours de mission, un des membres se retrouve dépendant, il doit immédiatement notifier ce fait à son superviseur de mission)

→ (mesure de sauvegarde ici : changer l'équipe ou refuser la mission)

(Noter ici le fait que si un cabinet du réseau est endetté au client et que un autre membre du réseau va auditer ce même client, la mission doit être refusée. C'est pour cela que ce questionnaire d'A&C est transformé en logiciel/application au sein des cabinets réseaux (ex : Bigs), logiciel qui inclue toutes les possibilités en tout pays pour éviter le max des risques possibles de dépendance).

Le Code international d'éthique de l'IFAC (IFEA/IESB) englobe un jeu de normes spécifiques pour l'indépendance divisé en 2 parties :

- (Part A) les normes d'indépendance de l'auditeur financier
- (Part B) les normes d'indépendance du professionnel lors de missions d'assurance autre que l'audit.

(2 500 dt : montant à titre d'exemple, chaque cabinet le fixe à sa façon)

[Frais de mission (déplacements, nourriture, séjours,...) sont différents des honoraires et font l'objet d'une note à part et d'une grille imposée par l'OECT].

		0	2	0
6.8	Est ce que le cabinet, ou le partner, ou le QMR (si désigné) ou n'importe quel membre de l'équipe d'audit a accepté un quelconque cadeau de la part du client, et dont la valeur n'est pas clairement insignifiante ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observ :

		0	3	0
6.9	Est-ce que le cabinet est impliqué ou est susceptible de l'être, en une quelconque action en justice ou litige vis-à-vis du client ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observ :

		1	0	0
6.10	Est-ce que le résumé des menaces d'indépendance identifiées -ainsi que des sauvegardes appliquées- a été complété ? (Annexe XXX)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observ :

7. Capacité de services du Cabinet :

		Oui	Non	NA
		2	0	0
7.1	Est-ce que l'opinion relative à cette mission va être signée en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autre que la juridiction d'origine du cabinet ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Cette question sert à éviter les risques d'une mission conduite en pays étranger, où l'auditer devrait être par exemple inscrit à l'ordre de ce pays pour exercer l'audit sur une entreprise de ce pays...)

Si "oui", inscrire le nom de la juridiction/pays :

et confirmer que le cabinet ainsi que le responsable de mission sont légalement autorisés à mener à bien la mission dans le cadre des juridictions/pays adéquats

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

La preuve de l'autorisation est à rattacher au présent checklist : [lien hypertexte](#)

(Ex : Scan d'une inscription à l'Ordre de professionnels en comptabilité de pays étranger ou d'une autorisation d'exercice par une institution mondiale... etc)

Observ :

7.2	Est-ce qu'un partenaire au cabinet a été pour sept années consécutives, en total, responsable de mission ou Quality Management Reviewer (QMR) ou partenaire clé d'autre mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

(Le Système Qualité au cabinet devrait éviter ces longues reconductions de responsabilités-clés)

Observ :

7.3	Les associés et les collaborateurs ont-ils une connaissance suffisante des méthodes comptables utilisées dans le secteur d'activité du client ABC-SàRL pour réaliser la mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

- Dans la négative, le cabinet pourrait obtenir cette connaissance facilement ?

Observ :

7.4	Est-ce que des délais appropriés ont été affectés à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Observ :

7.5	Est-ce que le personnel adéquat a été ou sera affecté à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Observ :

7.6	Est-ce que le cabinet estime qu'il possède l'expérience suffisante vis-à-vis du secteur d'activité relatif à cette mission ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Observ :

7. Capacité de services du Cabinet (suite) :

Oui	Non	NA
3	0	0

7.7 En présence d'une autorité de réglementation, est ce que le cabinet estime posséder une connaissance adéquate des règles et réglementations pertinents ?

Si "oui", saisir le nom de l'autorité de réglementation:

Observ :

Oui	Non	NA
0	3	0

7.8 Avons-nous une préoccupation significative autour de l'intégrité de notre gestion ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	2	0

7.9 Avons-nous une préoccupation significative autour de la viabilité du cabinet ?

Observ :

Oui	Non	NA
2	0	0

7.10 Est-ce que le budget affecté à la mission est réaliste et suffisant ?

Observ :

8. Revue du Management Qualité et Risques de la mission

Oui	Non	NA
0	2	0

8.1 Est-ce que le client (ses dettes ou actions) pourrait devenir d'intérêt public dans les douze mois à venir ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	3	0

8.2 Est-ce que les frais pour le client / groupe excède 10% des honoraires bruts du responsable de mission (ou 5% pour les clients d'intérêt public) ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	2	0

8.3 Est-ce que le client / groupe a un intérêt public significatif ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	1	0

8.4 Est-ce que l'audit exige des connaissances de spécialistes particuliers, qui sont inhabituelles dans le contexte du portefeuille client habituel du cabinet ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	2	0

8.5 Est-ce qu'un haut niveau de risque métier ou de risque de fraude est identifié ?

Observ :

Oui	Non	NA
0	3	0

8.6 Est-ce que le client a été estimé à haut risque quand au risque lié à l'acceptation et continuation de la mission ?

Observ :

8.7 Est-ce que le travail du responsable de mission nécessite une revue de contrôle qualité de la mission, conformément au programme de contrôle qualité du cabinet ?

0	1	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observ :

8.8 Est-ce que l'audit de cette mission exige une revue du contrôle qualité ?

0	1	0
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observ :

Si une quelconque question en la section 8 a été répondue par "oui", l'audit de cette mission exige une revue par le responsable QRM.

9. Approbations

Nous sommes convaincus que le cabinet peut accepter le client / continuer la mission sans préjudice à notre devoir d'indépendance ou à notre capacité à offrir un service approprié.

Scoring :

Approuve ? :

Date :

Engagement Partner :

Justif. Refus

Manager

Justif. Refus

Responsable QRM :

Justif. Refus

Pour la construction de la formule Excel du Scoring, voir le doc "Conduite à tenir du TP1".

Lorsque l'avis de mission doit être signé en conformité avec les exigences légales de toutes les juridictions autres que la juridiction d'origine du cabinet : je suis convaincu que le cabinet et l'Engagement Partner sont légalement autorisés à accepter et exécuter cette mission.

Fin du corrigé du TP 1.